

RECONSTITUTION DE MON PARCOURS DANS LA RESISTANCE

René VITTOZ

---oOo---

PREAMBULE

1918

C'est la fin de la GRANDE GUERRE, l'Allemagne est vaincue après longs mois et durs combats, au cours de quatre années, de 1914 à 1918 et nous restitue l'Alsace et la Lorraine.

Il y a eu 8 574 831 morts et 20 518 154 blessés, toutes nations confondues.

Pour la France seule, on comptait 1 357 800 morts (Militaires)

210 000 morts (Civils)

3 595 000 blessés, certains plusieurs fois

510 000 prisonniers.

3 SEPTEMBRE 1939

La France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne pour arrêter son expansion meurtrière en Europe centrale.

Pendant cette période d'entre deux guerres, qui furent mes vingt premières années, j'ai grandi dans une France victorieuse. Les récits des «Poilus» occupaient nos veillées qui n'avaient pas encore été occultées par la radio et la télévision. Nous connaissions toutes les batailles et les combats héroïques que nos soldats avaient livrés.

Les anciens combattants étaient respectés et nous étions fiers d'eux.

Mon père, grand blessé de guerre, titulaire de la Croix de guerre avec plusieurs citations, la Médaille Militaire, et la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, était pour moi, un exemple de courage et de patriotisme.

Cette guerre de 1939 qui débutait, ne pouvait pas être perdue, croyait t'on. Nous avons une armée puissante. Noire frontière avec l'Allemagne est protégée par une ligne infranchissable la ligne Maginot... La route du fer est coupée, etc., et toutes nos forces n'avaient pas encore toutes été mobilisées, autant de raisons pour croire à la victoire.

10 MAI 1940

L'Allemagne déclenche une offensive sans précédent, avec des moyens mécaniques considérables. Elle envahit la Belgique et la Hollande. Par une percée entre Namur et Sedan elle coupe l'armée Française en deux. Ce qui conduira à la bataille de DUNKERQUE, pour nos éléments venant du nord.

22 JUIN 1940

Les Allemands ont passé la Loire. Toutes les armées Françaises sont défaites. Seule l'Armée des Alpes a pu contenir l'armée Italienne sur notre frontière.

Le Maréchal PETAIN, investi de tous les pouvoirs, signe la reddition de la France ; La désillusion fait place à la consternation.

Je suis Chasseur Alpin au 1 8 B.C.A, sur le front des Alpes. Notre chef de corps, le colonel BALDONI ne peut retenir un sanglot sur le front des troupes en nous annonçant la fin des combats.

Les hostilités sont provisoirement interrompues. Je suis réformé le 30 septembre 1940 et de ce fait j'évite «L'armée d'armistice».

10 JUILLET 1940

Une institution dite «ETAT FRANCAIS» remplace la 3^{ème} République déchu. Un nouvel ordre est établi sous l'appellation de «Révolution Nationale » confortée par la «Légion Française des Combattants» puis le «Service d'Ordre Légionnaire » (S.O.L) et plus tard par « La Milice Française »

Ce nouveau régime s'installe sans trop de vagues. Nous sommes tous traumatisés par la défaite. Le Maréchal PETAÏN a la renommée du «Vainqueur de Verdun», mais il y a la rencontre du 24 octobre 1940 à MONTOIRE, et la poignée de mains entre Philippe PETAÏN et Adolphe HITLER.

Alors, dans l'esprit de certains Français l'amertume apparaît. Puis c'est la chasse aux Juifs et au « Francs-maçons », puis ce sera la chasse aux communistes.

C'est le régime policier où la délation devient de mise.

On commence à parler d'un général qui aurait déserté pour se rendre en Angleterre et qui ferait appel à des volontaires, pour servir dans les rangs de la «France Libre»

Pour être prêt à toute éventualités, je demande à passer devant la commission de réforme de CLERMONT FERRAND en date du 27 octobre 1942, et suis reclassé Service armé.

11 Novembre 1942

(Date anniversaire de notre victoire de 1918) Les troupes Allemandes envahissent la « Zone dite libre » qui avait été épargnée en juin 1940. Ce onze novembre, j'ai vu arriver l'ennemi au Puy en Velay.

-----0---0-----

Je me souviens d'un chant qui disait :

« Sous les cloches de fêtes nous sommes nés...Sous le glas des défaites, nos vingt ans ont sonnés... Nous nous relèverons»

L'OCCASION SE PRESENTE

15 OCTOBRE 1942

Je suis instructeur d'éducation physique au groupe local des Eclaireurs de France du PUY EN VELAY. Ce mouvement constitue avec les Scouts de France et les Eclaireurs Unionistes, le Scoutisme Français, dont le patriotisme occupe une place prépondérante dans sa doctrine.

Notre chef de Clan, Michel SABATIER rassemble certains d'entre- nous et nous dit à peu près ceci

« La France est humiliée. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés, alors que d'autres Français, sur d'autres territoires se battent contre l'allemand et que d'autres s'organisent sur notre sol. J'ai réuni certains d'entre-vous susceptibles de prendre une part active dans ce combat. Bien entendu cela sort du cadre du Scoutisme et chacun est libre de choisir. Réfléchissez et répondez moi rapidement ».

Tous, parmi les sept ou huit présents, nous lui donnons une réponse immédiate. Nous sommes tous d'accords et lui exprimons notre joie de pouvoir enfin entrer dans la lutte.

-« Je n'en attendais pas moins de vous et je suis fier d'être votre chef de Clan. Je suis en mesure de vous faire entrer dans la Résistance. Vous serez contactés individuellement, en temps utile. «Les murs ont des oreilles» ; ne parlez de notre propos à personne ».

Je suis resté quelques temps sans nouvelle. Je voyais mes camarades au cours de nos activités scouts. Notre groupe, partie intégrante du «Clan des roches rouges» se réunissait souvent et nous faisons de temps en temps une marche de nuit, malgré le couvre feu, pour nous mettre dans l'ambiance. Cela constituait pour nous un acte de résistance. J'ai su aussi que la mère de l'un d'entre nous, madame LAMY, semblait jouer un rôle assez important dans la Résistance. Son fils était moniteur d'éducation physique avec moi à l'École Pratique du Puy-en-Velay.

PREMIERES INTERVENTIONS

Un jour que je ne pourrais dater, qui peut se situer avant les neiges de l'hiver 1942.1943, je suis contacté par Monsieur **BECKER**, connu dans la Résistance Ponote comme étant le «**capitaine BENOIT**» chef du service de renseignement de la Résistance d'Auvergne. J'ignorais tout cela à cette époque. Il me charge d'effectuer une liaison dans la région d'Ariane (Puy de Dôme) où je dois rencontrer un Monsieur **DUMAS** à l'hôtel de la Dore, à qui je dois remettre un colis, après échange d'un mot de passe que j'ai oublié depuis longtemps. J'ai donc remis ce paquet dont j'ignorais le contenu.

J'ai effectué ma mission sans problème, à bicyclette, parcourant 110 kilomètres dans la journée. De quoi s'agissait-il? Était-ce pour m'éprouver? Je n'en ai jamais rien su.

Quelque temps plus tard, j'ai pu aider un ami à désertier, alors, que garde mobile, il devait gagner l'Allemagne avec son unité. Par l'intermédiaire de Mme **LAMY** il a pu rejoindre un maquis du côté de **PAULHAGHET** (Hte- Loire).

Dans le même temps, j'ai aidé un autre jeune menacé du «**STO**» dans les mêmes conditions sur la demande de ses parents qui étaient nos voisins.

J'ai pu glaner quelques renseignements auprès d'un ami, Monsieur **PIERRE**, qui tenait une crèmerie. Il faisait parler les soldats Allemands fréquentant son commerce. Et moi-même, je bavardais avec eux, maîtrisant assez bien la langue allemande.

A cette période octobre 1942 - octobre 1943 je ne connaissais pas le nom du réseau auquel j'appartenais. En fait il s'agissait du « **M.U.R** », Mouvements Unis de Résistance, créé le 1er octobre 1942, et je dépendais du « **S.R** » départemental des F.F.I d'Auvergne, pour la Haute Loire.

COMITE DE LIBERATION DE CRAPONNE

27 octobre 1943 - Je suis nommé Professeur délégué d' Education physique au collège de **CRAPONNE SUR ARZON** (Haute Loire). J'ai l'impression d'avoir perdu tous contacts avec la Résistance. Je dois m'occuper de mon installation dans mon nouveau logement et me familiariser avec mon nouvel emploi.

Une ou deux semaines s'écoulaient, puis un jour, comme par hasard, on me présente une jeune fille qui se dit être cheftaine de louveteaux E.D.F. Elle est la fille de monsieur **MONNIER**, commerçant à Craponne. Elle est institutrice à **CLERMONT FERRAND** et dit bien connaître le commissaire provincial des E.D.F. Monsieur **DEMAISON**, que je connais également assez bien.

Nous parlons de notre « Mouvement » et de généralités.

Un jour ou deux après cette rencontre, c'est le père de cette jeune fille, Monsieur **MONNIER**, qui me contacte et m'invite avec mon épouse à venir boire le café chez lui. Sa fille lui ayant parlé de moi, il serait heureux de faire plus ample connaissance.

Le même soir, Lucette et moi, nous nous rendons à l'invitation, assez surpris. Nous sommes bien reçus par Monsieur et Madame **MONNIER**, qui tiennent un commerce de meubles. Nous échangeons d'abord des généralités sur le scoutisme, sur mon affectation à Craponne, sur la situation générale.

Il faut se rappeler qu'à cette époque, il fallait se méfier de tout le monde.

Au bout d'un moment, Monsieur **MONNIER** me dit à peu près ceci : «J'ai appris de bonne source, que vous appartenez à la Résistance, et je vous félicite». Bien entendu je nie prenant une attitude d'étonnement et en affirmant que je ne fais pas de politique. Cependant mon interlocuteur insiste en me disant que ma venue à Craponne avait été signalée au Comité de Libération de Craponne par Monsieur **PEYRE**, chef du réseau du PUY (Je ne connaissais pas ce Monsieur) et confirmé par Monsieur **DEMAISON**, lui aussi membre important de la Résistance en Auvergne.

Je suis assez surpris de telles révélations et constate que le secret n'est pas très bien gardé.

Monsieur MONNIER aurait été chargé de me contacter, pour m'offrir un siège au Comité de Libération local.

J'ai fini par accepter de rencontrer les membres de ce comité.

15 NOVEMBRE 1943

Quelques jours après, je suis invité à la réunion du « C.D.L.C » qui se tient dans une vieille maison du village. Nous sommes six autour d'une table mal éclairée.

Sont présents:

Mr **SIDOUIN**, Officier d'active en disponibilité.

Mr **PIN**, qui sera maire à la Libération.

Mr **MONCHAND**, épicier en gros (qui aidera ma famille en mon absence).

Mr **LOMBARD**, pâtissier, qui jouera un rôle dépassant le cadre de la commune.

Mr **MONNIER**, ébéniste que nous connaissons déjà.

Et moi- même.

Je suis bien accueilli, et après les présentations d'usage, la réunion peut commencer.

Monsieur SIDOUN paraît être le chef. Il est intarissable. Il était Officier d'Etat Major du général «UNTEL » dans l'Armée des Alpes, dont il était le «Bras droit». Il était pratiquement le seul à parler.

Au sein de ce comité, chacun a sa fonction. Je suis désigné comme responsable de la défense du village. Le capitaine SIDOUN me fait confiance, car j'ai, dit-il, l'habitude du commandement. Cette mission me conviendra, lui devant couvrir l'ensemble des services et pouvant être appelé à d'autres missions plus importantes, hors du Comité.

Plusieurs autres réunions suivront : toujours la même ambiance ; SIDOUN parle et on l'écoute.

Pour le moment aucun problème ne se pose, Monsieur PIN sera maire de la commune à la Libération et les autres membres du Comité, conseillers municipaux. C'est un fait acquis. En ce qui me concerne je prends mon rôle au sérieux et j'échafaude déjà des plans de défense

J'ai tout de même l'impression de travailler dans le vide. Il n'est pas encore question de former des groupes d'autodéfense et de recevoir de l'armement.

MARS 1944

Un jour de mars, Mr MONNIER me contacte pour m'annoncer que l'Etat major de la Résistance du Puy vient d'être démantelé. Il semble affolé et craint une opération de la Gestapo ou de la Milice sur Craponne. On doit faire disparaître tous tracts ou documents compromettants pour le cas où des perquisitions seraient effectuées chez quelques uns d'entre nous. Par sécurité on ne se connaît plus ! Le comité est mis en sommeil.

Je suis assez surpris d'une telle attitude de la part d'un ancien combattant de la Grande Guerre. Je me rends chez LOMBARD qui me dit, lui aussi avoir reçu la visite de Monsieur MOUNIER, mais il garde son calme, c'est sa nature. Il admet qu'il faut être prudent et être prêt à toute éventualité, mais ne pas s'affoler. Le C.D.L.C. est mis en sommeil, mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire, et il me propose de me mettre en contact avec un autre «réseau », et si cela m'intéresse, il me présentera à un des responsables. J'accepte.

Je me souviens qu'en février dernier, LOMBARD m'avait présenté à son beau frère vivant clandestinement à Craponne et appartenant à un mouvement de Résistance des cheminots. C'est au cours de cet entrevue que j'avais rencontré un excellent ami avec lequel je faisais du ski au sein de ski club local, mais à qui je n'avais pas dévoilé mon appartenance à la Résistance ; lui aussi s'en gardait bien car mon appartenance au «Scoutisme Français » me classait plutôt du côté du

gouvernement de Vichy. Ce fut pour nous deux, une joie de se retrouver du même côté, c'est à dire de la Résistance.

Roger **DRAUX**, car c'était lui, travaillait seul. Il établissait des tracts à la main et les collait la nuit en différents endroits. Une nuit il avait volé au cinéma du village un film de propagande vichyste qui devait être projeté le lendemain. Il l'avait détruit par le feu. Nous allions pouvoir travailler ensemble. Ce qui fut aussitôt fait.

LES FRANCS TIREURS PARTISANS FRANCAIS

10 MARS 1944

Vers dix heures, François **LOMBARD** me fait prévenir par l'une de ses filles qu'il voulait me voir d'urgence. J'arrive aussitôt à son laboratoire, il n'est pas seul, un grand jeune homme est là. **LOMBARD** fait les présentations :

- « **NOEL**, officier de **Francs Tireurs Partisans**;

- **Un ami** (je n'avais pas de nom de guerre) résistant sur lequel on peut compter et qui désire travailler avec nous ; tu peux exposer l'affaire. »

NOEL explique qu'il envisage de me confier la création d'un groupe **F.T.P.** à Craponne. Ce groupe aura pour mission principale de rechercher la possibilité de créer un maquis dans la région, pour recevoir des Résistants « grillés » de la région stéphanoise.

Je ne savais pas grand-chose sur les «**F.T.P.**» sinon qu'ils étaient souvent mis en cause dans la presse et la radio, pour des attentats ou autres actions, contre l'occupant. On les traitait de communistes, mais la propagande de Vichy traitait tous les Résistants de Juifs, Francs- Maçons ou communistes.

Je pose donc la question de savoir quel sera mon rôle et celui du groupe, lorsque le lieu d'implantation du camp sera déterminé, et que l'étude des possibilités d'y vivre en relative sécurité sera achevée. De quels moyens disposerons nous?

NOEL me répond que le but de la manoeuvre consiste à mettre à l'abri des partisans dont la présence à **SAINT- ETIENNE** constitue un danger pour eux et pour l'organisation.

Ils arriveront au fur et à mesure des nécessités, donc individuellement. Il serait souhaitable que le groupe de Craponne, lorsqu'il sera prêt et après notre accord, soit à même de constituer le noyau d'encadrement de ce maquis. En attendant, une première attribution d'armes et d'explosifs sera mise à la disposition du groupe et des instructions seront données.

Pendant un instant je me suis demandé «où je mettais les pieds ». Pouvais-je accepter? Devais-je refuser? Il est certain que mon acceptation changerait mon existence et celle des miens, qui, pour le moment, était assez paisible. Cependant, pour être en paix avec moi-même, je devais accepter.

LE CHOIX DU DESTIN

Je me trouvais bien devant un choix capital. Ne pouvant faire marche arrière, j'acceptais d'engager mon destin et celui des miens. Mais tout cela s'est passé très vite dans ma tête. Je ne suis pas sûr qu'on se soit aperçu de mon hésitation.

NOEL prend acte de mon accord et dit qu'il me contactera sous peu. Après une poignée de mains cordiale, je me retire.

Le noyau de mon groupe pourrait être constitué par Roger **DRAUX**, Louis **POULY**, et Claude **BARRIER**. Je leur en parle. Ils sont enthousiastes. Nous allons tout de suite nous mettre au travail. Dans la nuit, et sur indications de Roger, nous pénétrons par effraction dans un local de la gare et prenons un bidon de 50 litres de pétrole, des clés à éclisses et des clés à tire-fonds que nous transportons aussitôt à **CHEYSSAC**, hameau situé à une dizaine de kilomètres. Pour cela, nous utilisons une remorque de bicyclette appartenant à **ROGER**; on camoufle le tout sous un tas de pierres comme il en existe pas mal à la limite des champs de la région.

Telle fut la première opération de mon groupe. «Maintenant que la machine est en marche, tout paraît plus simple»

La nuit suivante, je vais avec Roger placarder des tracts sur les volets de bois des commerçants d' **USSON EN FOREZ** et de **PONTEMPAYRAT**, deux villages distants de 15 et 6 kilomètres de chez nous. Nous circulons à bicyclette, sans lumière évidemment. Il y a le couvre feu. Au retour nous sommes obligés de nous jeter dans le fossé qui borde la route, en tirant nos machines à nous, car une patrouille arrive en voiture, dans notre direction Il s'agit d'Allemands ou miliciens. Eux circulent librement... Et nous, à nos risques et périls. La patrouille passe à quelques mètres de nous sans nous voir.

Les jours suivants nous cherchons un site susceptible de recevoir et d'abriter la valeur d'un détachement F.T.P, soit environ une trentaine d'hommes.

On consulte la carte Michelin, car nous n'avons pas d'autres documents à notre disposition. Nous faisons appel aux connaissances de chacun et finalement, nous optons pour la forêt de **VIVEROLLES**. Il s'agit d'un quadrilatère irrégulier de 4 km 500 Nord-Sud et de 6 Km 800 sens Est-Ouest. Massif boisé et montagneux situé entre 1 030 m et 1156 m d'altitude, ne semblant pas comporter de routes forestières, ni sentiers.

Deux cours d'eau prennent leur source dans le massif. Le ravitaillement sera possible dans les hameaux environnants. Tant que nous ne serons pas recherchés, nous pourrions toujours venir à Craponne.

Quelle sera ma situation? Je devrai sans doute quitter mon emploi et, pour les habitants du village, avoir une situation ailleurs, donc la possibilité de venir chez moi en fin de semaine par exemple. Lucette est au courant et me fait confiance.

31 MARS 1944

Ce 31 mars, j'attends NOEL à la sortie de la gare de Craponne, il tient comme prévu l'hebdomadaire «**SIGNAL**» (Genre de **MATCH**, mais pro Allemand) m'indiquant ainsi qu'il n'y a aucun problème, nous prenons contact. Il me signale que son «transport» suit à quelques dizaines de mètres. Pour moi c'est nouveau. Le Transport est une personne, souvent une femme qui transporte armes ou documents compromettants, permettant au chargé de mission de circuler avec moins de risques. Lui peut être fouillé sans dégât et marcher devant. Il doit signaler le danger à celui qui le suit.

Tout se passe bien, NOEL et son «Transport» me suivent à mon domicile. Ils dîneront et coucheront chez nous, pour repartir le lendemain matin.

Dans la soirée, Roger **DRAUX** et Louis **POULY** viennent nous rejoindre pour assister à un exposé que NOEL doit faire sur le mouvement « **F.T.P.F.** », sur l'organisation et le fonctionnement des «**Maquis**», sur les règles générales à observer.

Il nous précise que le Maquis que nous allons créer, sera un détachement du **Camp WODLI**, Nous devons, au moins au départ, assurer l'encadrement de cette unité, sous ma responsabilité.

Au point de vue dotation, nous recevons dans un premier temps:

1 pistolet-mitrailleur « **STEN** »

3 révolvers de calibre 9 à canon basculant

1 lot de cartouches de 9 pour les armes précitées

5 Kilos de « plastic » (explosif)

- Détonateurs, cordeau détonant et mèche lente

Je ne sais pas ce que mes camarades pensent, mais en ce qui me concerne, j'avais l'impression de prendre un train roulant à toute vitesse et me menant Dieu sait où.

AVRIL 1944

Dans la matinée, Roger, Louis et moi partons en reconnaissance dans le secteur de VIVEROLLES. Nous voulons visiter la zone qui sera le lieu d'installation de notre Unité.

Nous nous y rendons à bicyclettes, Roger et Louis avec leur machine personnelle ; en ce qui me concerne, n'ayant plus de pneus sur mon vélo, j'ai emprunté celui d'un de mes élèves.

Bien entendu nous avons amené nos armes cachées dans un sac de jute, pour les essayer. Par contre, nous n'avons pris aucun ravitaillement pour notre repas de midi, voulant nous trouver dans la situation qui sera bientôt la nôtre.

Nous arrivons dans la cour d'une ferme isolée que Roger semble connaître, près du **Col de Dansadoux**. Nous nous présentons au fermier comme étant des Résistants et lui demandons s'il peut nous vendre un peu de ravitaillement pour notre repas de midi. Il accepte de bonne grâce et nous donne pain, fromage et saucisson que nous payons. Je lui propose même de lui donner des tickets de viande pour le saucisson, car il faut bien dire que j e n'étais pas très à l'aise, mais il refuse. L'entretien est amical. Roger qui porte le sac de jute, le pose sur la table, l'ouvre et montre les armes. Dans quel but? Peut être pour prouver que nous étions bien des Résistants, mais certainement pas pour impressionner, car ça ne se justifiait pas.

Devant repasser par là le soir, nous confions nos bicyclettes au fermier et partons pour la forêt d'un coeur léger. Dans le vallon situé vers le milieu du massif montagneux, nous essayons nos armes. Elles fonctionnent bien et nous ressentons un sentiment de force et de liberté.

En fin d'après midi, après avoir visité notre futur domaine nous repassons par la ferme et reprenons nos machines. Le paysan nous propose un bol de soupe que nous refusons avec politesse, car il est déjà tard et nous rentrons à Craponne, chacun chez soi.

Après le souper nous devons nous retrouver tous les trois, chez moi.

Louis POULY arrive à l'heure mais Roger n'est pas là. Ce n'est pas son habitude de se faire attendre. Vers 22 heures Louis part aux renseignements, puis revient peu après en nous annonçant que Roger vient de se faire arrêter par la Gendarmerie locale. Nous contactons aussitôt François LOMBARD qui pense pouvoir assez facilement faire libérer notre camarade. Il connaît bien le Chef de gendarmerie ainsi que les gendarmes qui sont clients chez lui. Il faut dire que la famille DRAUX, originaire de Craponne, est honorablement connue. Le père de Roger est avocat à la cour de NANCY mais possède plusieurs immeubles à Craponne.

Nous espérons que Roger sera libéré, mais dans le doute nous cachons notre matériel de guerre dans un faux plafond près de la cheminée de la cuisine dans mon appartement. Nous sommes, mon père, Louis, Lucette et moi absolument consternés.

5 AVRIL 1944

Vers 7 heures du matin, mon père va assister au départ du car CRAPONNE- LE PUY et constate que Roger est emmené, menottes aux poignets par les gendarmes. Il revient aussitôt nous en aviser.

Que faire? C'est un peu tard. Bien sûr, à deux bien décidés, nous aurions pu le libérer avec notre armement, mais nous n'avions pas encore fait le saut dans l'illégalité et n'étions pas prêts pour ce genre d'action.

Nous avons compté sur l'action de LOMBARD. A t'il tenté quelque chose? Et a échoué ? Pourquoi ne nous a t-il rien dit? A t-il trop attendu pour agir? On ne connaîtra jamais le fond de l'affaire.

La brigade de Gendarmerie de Craponne faisait suite à une enquête de celle de VIVEROLLES, qui, alertée par nos coups de feux et renseignée par les plaques d'identité de nos vélos : nous étions tout désignés.

A notre retour à la ferme, le fermier, non seulement ne nous a pas prévenus, mais par contre a déclaré aux Gendarmes que nous l'avions menacé.

Les bicyclettes portaient toutes trois des plaques d'identité au nom de :

Roger DRAUX de Craponne

Louis POULY de Craponne

Jean BESQUEUX de Saint- ETIENNE

Roger est arrêté.

Louis était déjà recherché en qualité de réfractaire au « S.T.O » donc en principe, il était introuvable.

Jean BESQUEUX, fils d'un industriel de SAINT-ETIENNE, qui avait été placé au collège de Craponne par mesure de sécurité en raison des bombardements nombreux sur l'agglomération stéphanoise, était en vacances chez ses parents. Pendant son absence il m'avait prêté sa machine et était vraisemblablement chez ses parents dans la LOIRE. Il n'avait pas à être contacté dans l'immédiat. Je n'ai donc pas été inquiété, mais on ne tarderait pas à savoir que je faisais partie du groupe recherché. Il fallait que je me débarrasse de mon arsenal et que je disparaisse.

Au début de la matinée, Monsieur **CHARBONNIER**, ferrailleur au village vient me voir de la part de LOMBARD, pour me débarrasser du matériel encombrant que je détiens, et m'indique de me replier sur le moulin de **MISTOU** situé en pleine campagne, où il viendra me contacter pour décider des mesures à prendre. Rendez-vous est pris pour le surlendemain matin 7 avril.

Le 7 avril je saurai donc si je suis recherché ou pas. J'espérais que le jeune BESQUEUX qui avait un alibi, ne me dénoncerait pas.

Donc le 5 avril je quitte mon domicile et ma famille, en tenue d'Eclaireur, sac au dos, muni d'un peu d'argent et d'un peu de linge. Je pars en direction du hameau de CHEYSSAC où un oncle de Claude BARRIER, membre de mon groupe, est susceptible de me recevoir. C'est à une dizaine de kilomètres de Craponne Je me présente à l'oncle de la part de Claude, et lui expose mon problème. Je suis très mal reçu. Ce Monsieur ne semble pas apprécier la Résistance. IL m'offrira cependant une bonne soupe chaude, avec un sermon mais refuse de me laisser coucher dans sa grange. Je quitte la ferme et me dirige vers les **gorges de l'Arzon**, où je trouve un creux de rocher qui fera l'affaire pour la nuit.

AVRIL 1944

De bonne heure je quitte mon refuge pour me rendre au moulin de MISTOU, distant d'environ 16 km. Je croise des Gardes Mobiles en opération, mais ma tenue scoute me sert provisoirement de passeport.

Arrivé dans les ruines du moulin, je fais un feu de bois pour me réchauffer et tromper ma solitude. Il fait froid, je n'ai pas le moral.

Que font ma femme et mon fils? Peut être ne suis j e pas recherché.

7 AVRIL

La nuit a été longue. Monsieur **CHARBONNIER** est au rendez-vous, accompagné de Louis **POULY** qui vient me rejoindre. Je ne serai pas seul. Cela signifie aussi que je suis recherché et que je ne peux plus rentrer chez moi.

Louis et moi devons gagner un maquis, et un agent de liaison viendra nous récupérer. Monsieur **CHARBONNIER** nous laisse un peu de ravitaillement. Nous convenons d'un «mot de passe» pour le contact avec l'envoyé du maquis.

Dans le même temps les gendarmes s'étaient présentés à mon domicile pour m'arrêter, dans la matinée du 6 avril. Lucette leur a déclaré que je serai absent quelques jours, car je participais à un camp scout dans la région du PUY.

Au train de 18 h 30, nous récupérons notre guide.

Après les signes et mot de passe convenus, nous accueillons notre nouveau camarade. Il s'agit de «La Rafale », c'est son nom de guerre. Il vient du camp WODLI dont on nous avait parlé. Avant

de gagner ce maquis, nous devons récupérer notre matériel (Armes munitions et explosifs) que Monsieur CHARBONNIER avait caché dans un champ, pas loin de CRAPONNE. Nous allons marcher une partie de la nuit, puis nous cacher toute la journée du lendemain dans une maison de garde barrière désaffectée, car on ne peut pas circuler de jour dans la région de CRAPONNE où je suis sûrement recherché.

8 AVRIL 1944

C'est à la tombée de la nuit que nous récupérons notre matériel caché près d'un calvaire que POULY connaissait, ainsi que la remorque de bicyclette de Roger DRAUX, qui avait été amenée à notre intention.

Nous prenons la direction de **RETOURNAC**.

Au moment du départ, mon regard se tourne vers le village de **CRA** encore illuminé par le soleil couchant. Je cherche à situer ma demeure. Je pense à ma famille, Ma femme est enceinte de 8 mois, j'ai un fils de 2 ans. C'est avec un serrement de cœur indescriptible que je les laisse à leur destin. Les reverrais-je un jour? C'est un moment des plus dramatiques de ma vie.

Je m'arrache à ces pensées et l'on prend la route. C'est d'abord un chemin pierreux, puis la route goudronnée. Nous sommes trois compagnons poussant la carriole à tour de rôle et nous chantons pour marcher plus vite et pour ne pas penser à autre chose. Nous sommes trois compagnons qui marchons vers un destin très incertain. (**LA RAFALE** sera tué quelques jours plus tard).

9 AVRIL 1944

Vers une heure du matin nous marchons toujours et arrivons à proximité du pont de **RETOURNAC**, où nous devons passer pour traverser la Loire. En principe le pont est gardé et il y a le «couvre feu» jusqu'à 6 heures du matin. **LA RAFALE** s'avance seul. Rien ne bouge. Personne en vue. Il nous fait signe d'avancer. Tout se passe bien. Le pont est franchi sans incident. Nous sommes alors sur la route d' **YSSINGEAUX**. Le jour se lève; nous ralentissons la marche, car on ne peut pas circuler en ville avant 6 heures.

YSSINGEAUX est une sous-préfecture qui regorge de «miliciens» et d'allemands. Notre guide connaît bien l'itinéraire. On évite ainsi le centre-ville, et nous passons sans encombre. Bientôt nous prenons un chemin forestier qui monte assez, et peu adapté à la circulation de notre remorque. Vers 9 heures nous sommes arrêtés par un «Halte- Là» clair et net. Notre guide répond « La Rafale » ; l'homme qui se présente alors devant nous est couvert d'une pèlerine sombre d'où sort par l'ouverture de devant, le canon d'un pistolet-mitrailleur. Il nous accueille chaleureusement. C'est **Georges**, qui deviendra pour moi un excellent camarade. Il a un fort accent du midi, ce qui me fait plaisir et m'amène à lui demander innocemment « Ton accent sent l'ailloli, d'où- es- tu? **Georges** me répond «Ici c'est une question qu'on ne pose pas Ici nous ne sommes pas dans l'armée régulière. Mais dans l' «Armée des Ombres» où l'identité des gens est préservée. J'ai su par la suite qu'il était de la région d'**ALÈS** (Gard) et s'était évadé de la prison du Puy-en-Velay, lors d'une attaque par un commando **F.T.P.** Il sera plus tard un des mes chefs de groupe de mon Détachement de **FIX-ST-GENEYS** et sera tué au cours du combat de **BELLEVUE-LA MONTAGNE** du 18 août 1944.

Nous étions arrivés dans le massif du **MEYGAL**.

LE CAMP WODLI

Nous quittons le chemin pierreux pour monter à travers un grand champ en pente douce, vers une bâtisse cubique construite en dur sur un terrain à forte pente. Il s'agit d'une maisonnette à deux pièces superposées, l'une donnant sur le pré, l'autre donnant sur un chemin passant à son niveau, derrière la maison. Porte à quatre battants. Les volets sont fermés. C'est là que se trouve le groupe auquel je vais être affecté. Nous sommes à **RAFFY**, nom du hameau voisin.

Georges nous précède. Il se signale et nous entrons dans la pièce unique, assez grande, sombre, éclairée par le feu d'une vaste cheminée et par une lampe à pétrole pendant au milieu du plafond.

Le temps que les yeux s'habituent à la pénombre, on découvre que plusieurs hommes se tiennent au chaud. A notre entrée les conversations s'arrêtent. Combien sont-ils? Environ cinq ou six. Il ne fait pas chaud dehors, nous sommes à 1 277 mètres d'altitude.

Tous, d'âges différents, nous souhaitent la bienvenue. La plupart d'entre eux sont Espagnols. Le Chef de groupe « **SADEC** » (**ROWAOTK Félix**) d'origine Yougoslave, nous reçoit correctement. Il parle bien le Français.

On nous demande d'abord si nous avons vu des « **Chleuhs** » (Terme désignant les Allemands) sur notre parcours. A notre réponse négative, SADEC nous dit que le camp est en état d'alerte. Il y aurait 5 000 « boches » dans la région.

On nous fait asseoir autour d'une table grossière sur laquelle on met du pain, du fromage, et des oeufs cuits durs à notre disposition. On nous explique, sous forme d'excuse, que les oeufs ont été cuits durs pour qu'ils soient transportables en cas de départ précipité

Comme nous n'avons pas de tabac, chaque membre du groupe sort de son sac deux paquets de tabac, pour que nous ayons, nous aussi, une ration convenable.

La plupart des gars de ce groupe sont espagnols, anciens de l'armée gouvernementale Espagnole. Ils ont fait la guerre d'Espagne et après la victoire de FRANCO, ils se sont réfugiés chez nous. Tous sont d'une extrême amabilité. Lorsqu'ils sont entre eux, ils s'expriment en espagnol, mais dès que nous arrivons dans le groupe, ils s'expriment en français, pas toujours en bon français, mais de façon à ce que nous ne soyons pas exclus de la conversation. J'appréciais d'autant plus cette civilité dont ils faisaient montre, que depuis, j'ai eu souvent l'occasion de me trouver parmi des gens dits « de bonne éducation » continuant à parler en patois ou étranger en ma présence, alors qu'ils auraient pu s'exprimer en français...

Après nous être restaurés, SADEC, me prend à part et me dit « Avant de venir ici, tu avais un commandement? » A ma réponse affirmative, il poursuit: « Tu as eu un problème ; selon la règle tu redescends à la base, mais je pense que tu auras une autre chance. Que sais tu faire? »

«-Sais-tu te servir d'un fusil mitrailleur?»

-Oui.

-Tu auras donc le fusil mitrailleur du groupe et **Gaston** sera ton pourvoyeur.

-Sais-tu utiliser une boîte à pharmacie?»

-Oui, de part ma profession, j'ai d'assez bonnes notions de secourisme. De plus en tant que chef dans le scoutisme, les notions de secourisme sont indispensables. »

.Bien que ma qualification de « Chef Scout » ne paraisse pas particulièrement appréciée, il me dit « tu seras notre infirmier ».

Il faut dire que la plupart des F.T.P. était communistes et le scoutisme était pour eux un mouvement de droite, donc suspect de « collaboration », mais les choses en sont restées là.

Dans l'ensemble l'ambiance était bonne, mais je me trouvais bien seul dans un monde étrange.

Dans l'après midi, un gars sympathique (**Gaby**) vient me trouver et me dit qu'il est le « C.E » du camp, c'est à dire le Commissaire aux Effectifs, et que je dois répondre à certaines questions. Car il doit me prendre en compte.

Il me demande: Nom, prénoms réel, date de naissance, situation de famille, adresse, etc. Il me précise qu'il sera le seul à détenir ces renseignements qui lui sont nécessaires, ne serait-ce que pour venir en aide à ma famille.

Il poursuit en me demandant quelles étaient mes fonctions dans la Résistance avant d'arriver à RAFFY. Je lui réponds que j'étais chargé de l'installation d'un maquis et que nous avons eu des problèmes. Mais je crois qu'il était au courant.

Il me demande ensuite, quel était mon nom de guerre. J'avais envisagé de m'appeler «Jean ou Georges ». Il me demande de trouver autre chose, car il y a pas mal de Jean et de Georges au WODLI. Je lui explique alors que dans ma jeunesse, mes camarades m'appelaient «Tarin» parce que j'avais un gros nez. On pourrait m'appeler «Tarin» ça ne serait pas courant. C'est ainsi que je devins «**THARRAINS**».

En fin il me demande: Es-tu au parti? (Sous entendu, communiste)

-Non.

-« Alors je t'inscris, mais je ne te donne pas de carte, car il vaut n ne pas avoir ce genre de document en cas de contrôle »

J'étais donc inscrit au Parti Communiste. Dans ma situation, je n'avais pas réellement le choix. Et puis ces gars n'étaient pas mal. De toute façon, ce n'était pas un problème, on combattait le même ennemi. **GABY**, (Camille **PRADET**) paraissait satisfait de mes réponses.

Il entreprend ensuite mon camarade **POULY** qui, après son entretien, sera affecté ailleurs. Je ne le reverrais plus jusqu'au jour où, chargé de récupérer deux anciens du Wodli, je le retrouverai, ainsi que Claude **BARRIER**, dans un château occupé par l' Armée Secrète (**A.S**). On en reparlera, mais je ne retrouverais plus « La Rafale».

Je suis donc affecté au groupe de **SADEK**; mais d'autres groupes du Camp Wodli sont installés dans la montagne. Combien sommes nous ? Je n'en sais rien.

Trois groupes forment un Détachement.

Trois ou quatre Détachements forment une Compagnie.

Trois ou quatre Compagnies forment un Bataillon.

Je ne puis dire l'importance du Wodli à mon arrivée, Il ne comprend que deux groupes à **RAFFY**.

J'étais plongé dans mes pensées, lorsqu'un gars arrive et demande: où est le toubib? Y aurait-il un médecin au camp ? Me dis-je. Mon étonnement sera de courte durée, car **SADEC** me dit:

« -Tharrains, c'est de toi dont il s'agit.

- Mais je ne suis pas médecin !

- Oui je sais, nous n'avons pas de médecin, mais c'est toi qui parais le plus qualifié en la matière. Vas voir ce que tu peux faire. »

Je pars donc avec ma boîte à pharmacie en compagnie du nouveau venu qui, chemin faisant, le long d'un sentier forestier, me dit :

«Tu va voir **PROSPER**, il souffre d'un pied et ne peut plus marcher. Si les «chleuhs» attaquent avant qu'il ne puisse se déplacer, il sera le premier à demander qu'on l'abatte, pour ne pas être prit vivant. Tu feras donc l'impossible afin qu'on en n'arrive pas à cette extrémité. »

Que suis-je venu faire dans cette galère? Le gars qui me conduisait paraissait sérieux.

Un instant plus tard nous arrivons à la maison forestière. Nous entrons. On devine pas mal de gens dans la pénombre. Le malade, paraissant assez âgé, couché sur une paille, se soulève un peu à mon arrivée. Je m'approche de lui, demande de la lumière et l'interroge sur ce qu'il a. Il me répond qu'il souffre terriblement du pied gauche qu'il soulève. J'enlève la bande qui enserre son pied et constate qu'il a un talon énorme. Il doit être sérieusement infecté. Je lui demande comment cela est-il arrivé : s'est-il piqué ? Il n'en sait rien.

Depuis le matin j'entends parler de l'imminence d'une attaque allemande. Je dois faire le maximum pour **PROSPER** et réussir.

« - As tu fait des bains d'eau chaude?

- Oui mais ça me fait encore plus mal, ça me lance dans tout le pied. »

Je décide d'ouvrir le talon avec une lame de rasoir (genre Gillette), un liquide s'écoule, mais les lancements persistent. J'ouvre plus large, j'écarte les bords. Dessous on voit une peau fine, tendue, blanche et rose.. J'incise et un jet de pus jaillit littéralement et PROSPER pousse un cri de soulagement. Il ne reste plus qu'à nettoyer, désinfecter et bander.

PROSPER partira deux jours plus tard avec nous et me dira souvent «Tu m'as sauvé la vie».

Nous dormons dans la pièce du premier étage, sur une paillasse, Il fait bon, la chaleur de la pièce du dessous chauffe la nôtre. Un camarade, **JEAN PIERRE**, chante pour nous «le Carillonneur de Bruges» et le chant des «Gardiens de Camargue» d'une voix douce et mélodieuse. Quand j'entends ces chants j'en suis encore tout ému.

JEAN PIERRE était chef du «**Service B**» (2^{ème} Bureau). Toute la journée il circulait à l'extérieur du camp par divers moyens. Plus tard il sera arrêté dans un hôtel avec une femme qui l'aurait dénoncé, et il sera fusillé au **fort MONLUC** à **LYON**.

Le lendemain matin je suis convoqué par « **LUC**» (Francesco **RODAMIAN**), commissaire aux opérations (C.O.) c'est à dire chef militaire du camp Wodly.

LUC était capitaine dans l'année gouvernementale Espagnole. Il a une quarantaine d'année, grand, fort, sans doute autoritaire, mais paraissant à l'écoute des gens. Il me félicite pour mon opération de la veille, me pose quelques questions sur mon métier, sur la famille ... sur mon passé militaire et dans la Résistance, d'un ton amical.

Un peu plus tard, c'est SADEK, mon chef de groupe, qui m'aborde, me parle de la situation présente et de tactique de défense, imaginant l'apparition de l'ennemi à l'orée du bois située à 400 mètres plus bas. Je lui donne mon avis sur les mesures à prendre d'abord, pour parer à toute éventualité.

La journée se passe dans le calme et le soir je vais jusqu'au hameau de Raffy avec deux ou trois camarades du groupe chez des gens qu'ils connaissent déjà, où nous sommes bien reçus. La deuxième nuit se passe bien ainsi que la matinée qui suit. Cependant il semble que quelque chose se prépare. En effet SADEK met son plan à exécution, qui consiste à vider la mesure. Le matériel collectif et les bagages sont transportés à environ 150 ou 200 mètres dans la montagne située au dessus du gîte. Des consignes, dont on a discuté la veille sont données. Par contre je n'ai pas souvenir d'avoir entendu des coups de feu, ni proches ni lointains.

11 AVRIL 1944

Dès la chute du jour, Luc prend la direction des opérations et nous faisons mouvement, apparemment vers l'Ouest. Nous marchons sur les bas cotés droit et gauche de la route. Luc, en espadrilles de corde, marche au milieu de la chaussée et se précipite, sur le pauvre type qui fait un bruit quelconque ou trébuché, pour l'inciter à ne pas recommencer. On ne doit entendre aucun bruit. Il faut éviter de donner l'éveil aux chiens des fermes voisines de l'itinéraire dont on ne peut s'écarter.

Au bout d'un certain temps, on quittera la route pour prendre un chemin de campagne, puis un autre et ensuite on marchera à travers un champ de rocailles, pour s'arrêter sur une sorte de monticule dominant la route et un village.

12 AVRIL 1944

Au petit matin on s'aperçoit que l'endroit où nous nous trouvons est pratiquement dépourvu de végétation. Nous sommes entourés de broussailles et de rochers. On devra rester cachés toute la journée sans pouvoir nous mettre debout pour nous déplacer.

On est en période de vacances de Pâques et l'on peut voir, dans le courant de l'après midi, sur la route située à 300 ou 400 mètres en contrebas des jeunes gens se promener allègrement avec des jeunes filles aux robes multicolores.

Durant cette journée ensoleillée, j'ai attrapé des crampes en raison de l'immobilité qui nous était imposée par notre situation. J'ai eu le temps aussi de me poser des questions et en particulier, pourquoi avons nous quittés Raffy?

J'apprendrai plus tard qu'un groupe du Wodli avait été attaqué dans la matinée du 11 avril. Certains ont pu s'échapper. D'autres ont été tués au cours de l'attaque et ceux faits prisonniers ont été exécutés. Une ferme voisine a été incendiée et les habitants exécutés également. Mon camarade POULY était dans cette unité et s'en est bien tiré, puisque je le retrouverai plus tard.

En ce qui concerne le lieu où nous étions le 12 avril, sur cette croupe dépouillée, j'ai recherché sur une carte I.G.N de la région, pour faire ce compte rendu. En me remémorant les quelques observations que j'avais pu faire à l'époque, sans grands résultats. Il semble que trois massifs montagneux, pourraient correspondre.

Le mont CHANTS, le PAYRE DE BARD ou le MONT ROUGE.

Donc nous nous trouvons sur un mont pelé, dans la nuit du 12 au 13 avril lorsque nous avons reçu l'ordre de descendre de l'autre côté du mamelon pour arriver sur une petite route où nous attendaient plusieurs véhicules. Une répartition est faite et je monte à l'arrière d'une camionnette. Au cours de notre repli nous allons passer un barrage de Gendarmerie : plusieurs coups de feux ont été tirés, mais je n'ai pas vu grand chose.

15 AVRIL 1944

Au lever du jour on s'arrête dans une forêt située à environ deux kilomètres au Nord de **FIX-ST-GENEYS**. Tout le monde met pied à terre. C'est la détente bien appréciée de tous.

LUC me prend à part et me dit qu'il me confie le commandement du Détachement qui doit occuper cette forêt. Je deviens donc Commissaire aux Opérations (C.O.) donc responsable militaire.

Il appelle **MARTIN** qui devient mon adjoint aux effectifs (C.E.), et **RENE**, qui devient mon adjoint technique (C.T).

Nous formons ainsi ce qu'on appelle le «**Triangle de Commandement**» Trois autres gars : **FRANCOIS, GEORGES** et **ANTOINE** sont désignés comme chefs de Groupes.

Pendant que MARTIN forme les groupes, LUC me donne quelques conseils et quelques consignes. Puis avant de partir il me donne rendez-vous pour le lendemain 14 avril au «PK 21» de la route : D 40, à 10heures.

Le convoi délesté de mon Détachement, reprend la route forestière vers le Nord.

Tout à coup, je me sens seul au milieu de ces gars que je ne connais pas, qui sont des combattants malgré leurs vêtements civils et leur armement disparate. Certains ont déjà fait leurs preuves de bons «baroudeurs » en diverses occasions. Cela m'impressionne mais rien ne doit paraître en raison de mes nouvelles responsabilités.

Je suis à la tête d'une trentaine d'hommes, que je rassemble pour faire connaissance. Je m'attends à être plus ou moins mis à l'épreuve. Rien ne paraît. Dans le fond ce n'est pas si terrible. Ce premier contact est bon, ceux sont de braves gars. Après cette prise de contact, il faut penser à notre installation. On cherche des emplacements convenables, aussi bien pour le gîte que pour la sécurité, les groupes doivent être distants les uns des autres d'au moins 500 mètres.

Pendant que les groupes s'affairent pour le choix et l'installation de leurs campements, je retrouve mon «CE» et mon «CT» pour échanger nos premières impressions.

RENE, mineur de fond à **LA GRAND COMBE** (Gard), militant communiste, évadé de la prison du PUY, en compagnie de MARTIN et de GEORGES, est de taille moyenne, mais robuste, garçon d'abord agréable, âgé d'environ 30 à 35 ans, sera un bon adjoint.. Il se révélera courageux. J'aurai le plaisir de le rencontrer vers les années «50 » au **GRAU du ROI**, se promenant sur le quai avec sa famille.

MARTIN, originaire de Roumanie, assez grand, d'aspect sportif, peu causant, paraissant assez instruit. Ne se prêtant pas à la confiance. C'est le «politique» du détachement. Nos rapports sans être tendus seront toujours emprunts d'une certaine réserve.

Chaque membre du triangle doit être hébergé dans un groupe différent par mesure de sécurité. Mon choix se porte aussitôt sur le groupe de «Georges». C'est lui que je connais le mieux et avec qui je suis le plus à l'aise.

Je passe la nuit dans un abri provisoire, constitué de branches de sapin assez serrées pour nous garantir du vent, nous camoufler un peu et garder notre chaleur corporelle. Nous sommes environ à 1 140 mètres d'altitude et il ne fait pas chaud.

14 AVRIL 1944

Ce matin, je me rends au rendez-vous de LUC. Je lui rends compte de notre installation provisoire et des mes impressions. Il me prescrit expressément la construction enterrée et camouflée. Les ordres sont formels: interdiction d'utiliser les constructions en dur existantes (exemple: maisons forestières, masures abandonnées, etc.)

Prochain rendez-vous au PK ... le 20 à 8 heures.

Je remonte au camp et j'entreprends de faire creuser des emplacements d'abris. Les gars protestent sous prétexte qu'on n'est pas là pour longtemps et qu'on va se fatiguer pour rien.

C'est peut être une façon de tester mon comportement. J'explique le point de vue du commandement. Personne ne bouge. Je prends une pelle, une pioche et je pars seul dans un endroit qui me paraît convenable dans une petite dépression de terrain. Je me mets au travail et au bout d'un quart d'heure environ, je vois arriver le groupe Georges. Les autres groupes arriveront peu après. Je n'ai rien dit. Le travail s'est poursuivi quelques jours, jusqu'à ce que nous soyons bien installés.

Mes adjoints s'occupent des travaux d'aménagement du camp, tandis que je m'occupe plus particulièrement des espaces de surveillance, de l'organisation des tours de garde, des consignes etc.

Nous avons du ravitaillement pour plusieurs jours. On évite ainsi de montrer notre présence dans ce lieu. Mais il faudra prévoir des équipes de «ravito» ce qui est plutôt du ressort de mon «CT», mais ça se passe en famille. Je demande seulement que les équipes évitent les fermes et hameaux proches pour qu'on ne puisse pas nous localiser.

Il y a toujours trop de volontaires pour ce genre de mission. Dans l'ensemble nos gars sont bien reçus. Les vieux de 14-18 leur racontent leur guerre, «La Grande guerre» qu'ils ont gagnée. Cela se passe toujours devant un pichet de vin. Nos gars racontent aussi leur existence difficile et souvent périlleuse; peut être en rajoutent t-ils un peu s'il y a des filles dans l'assistance.

Nos ravitailleurs sont deux par groupe. Chaque équipe allant dans une direction différente. Chaque groupe dispose d'une certaine somme pour payer les denrées dont nous avons besoin. C'est **RENE** le grand argentier. Nous payons les choses moins cher qu'au «marché noir» et légèrement plus cher qu'au cours légal, mais la plupart du temps, les paysans ne nous font pas payer.

Notre nourriture au camp se compose de soupe poireaux - pommes de terre, lard, saucisson, jambon cru oeufs cuits durs, haricots, lentilles, beurre, eau de source, vin et alcool étant interdits au camp. Nos plats chauds sentent souvent la fumée, mais personne ne se plaint.

Notre camp est formé de trois groupes installés autour d'une vaste clairière herbeuse où naît un petit ruisseau. Un beau matin nous voyons arriver une jeune bergère avec une douzaine de moutons, donc en plein milieu de notre dispositif. Nous ne l'avons pas renvoyée de suite, mais lui avons conseillé vivement de ne plus revenir. Elle était connue de certains de nos ravitailleurs.

20 AVRIL 1944

Vers le 20 avril je monte une opération au «Col de la Croix haute» situé à 5 kilomètres au nord de **ST-PAULIEN** sur la «D 906» dans le but de contrôler le car de la ligne LE PUY - CRAPONNE,

d'arrêter éventuellement miliciens et «collaborateurs» notoires et récupérer les sacs de tabacs destinés aux débitants de la région.

J'interviens avec le groupe de FRANCOIS, deux F.T.P prenant le car comme simples passagers à la station de **ST-PAULIEN**. Ils se placeront à l'arrière et ne se dévoileront qu'au moment de notre intervention.

Tout se passe comme prévu. Le car est arrêté, les occupants contrôlés et le tabac, dans deux sacs de 25 kilos, récupéré.

Pendant l'opération, les gens, et en particulier les femmes tendaient leurs sacs à main ou portefeuilles dans un brouhaha indescriptible. FRANCOIS se fâche demandant le silence, et dit:

« On a rien à faire de votre argent ou de vos biens, nous ne sommes pas des voleurs, mais des résistants. Nous cherchons des miliciens et des « Kollabos ». Quand au tabac nos camarades en ont besoin, comme tous les soldats en campagne. Si nous le prenons sur la route, c'est pour que les débitants n'en supportent pas la perte.

Dans le car, il y avait plusieurs personnes que je connaissais dont le Principal du collège de Craponne où j'enseignais l'éducation physique. En prévision de ces rencontres, j'étais resté en contrebas de la route, caché derrière une touffe de genets, car ma famille demeurait encore à Craponne.

L'opération terminée, aucun suspect n'ayant été arrêté, je fais signe à François de donner le signal de repli. Le car s'en va. Nous prenons la direction de l'ouest. Nous ne sommes pas très loin lorsque la Gendarmerie arrive sur les lieux.

Quelques jours plus tard je reçois l'ordre d'aller saboter la ligne de chemin de fer entre RETOURNAC et le PUY-EN-VELAY, à l'occasion du 1^{er} Mai. Pour cela j'avais besoin de matériel. Je vais donc récupérer les clés à éclisses et les clés à tire-fond que fin mars nous avions dérobées à la gare de CRAPONNE et cachées près de **CHEYSSAC**.

30 AVRIL 1944

Ce trente avril, au lever du jour, je pars avec le groupe « Georges » et mon C.E Martin. Nous passons par SEYSSAC. Nous nous dirigeons au moyen d'une carte Michelin ; il faut pratiquement marcher à vue en s'orientant au soleil et en utilisant les couverts pour éviter de se faire remarquer. Nous avons 25 kilomètres à faire pour arriver à la cache. Le déplacement se fait sans histoire. On récupère les clés, on laisse le bidon de pétrole dont nous n'avons pas besoin, et nous nous dirigeons vers la petite bourgade de **VOREY**, en cherchant sur notre parcours un lieu où nous pourrions prendre un peu de repos.

Nous devons agir la 1^{er} Mai avant le lever du jour.

1^{er} MAI 1944

Vers trois heures du matin, nous sommes sur la voie. Il n'y a pas de train avant cinq heures. Nous déboulonnons deux longueurs de rail des deux cotés de la voie, dans un virage serré. Pendant notre besogne, un garde-voie s'avance en notre direction. **MATEO**, de surveillance, l'arrête avant qu'il ait pu donner l'alarme. Nous le dépossédons de son fusil de chasse, et l'attachons à un poteau.

C'est un bon vieux qui nous assure qu'il restera tranquille.

Le travail me paraît correct, nous quittons les lieux, il est environ quatre heures du matin.

Pour le retour, nous formons quatre groupes de deux ou trois, et nous nous séparons pour regagner notre camp, en plein jour. Nous avons environ 25 kilomètres à effectuer à travers la campagne, en évitant fermes et hameaux. J'arrive en fin d'après midi en compagnie de deux camarades, sans incident. L'équipe GEORGES arrive également sans problème. Quand à MARTIN, malgré les consignes, il a décidé d'entrer au hameau de **MONET** et d'aller boire un verre au bistrot du lieu. Deux gendarmes en service dans le coin apprennent la présence de trois étrangers. Ils arrivent pour contrôler. Echange de coups de feu. Un gendarme est blessé, l'autre

se rend pour porter secours à son camarade. MARTIN a le col de sa veste troué d'une balle qui l'a frôlé sans le blesser. Sous la menace de leurs armes, MARTIN et ses camarades se retirent et disparaissent dans la nature.

On apprendra par la suite que le gendarme de la brigade de St-PAULIEN, blessé, heureusement sans gravité, appartenait à un mouvement de Résistance local.

MARTIN, sanctionné, a été remis «à la base», déplacé et remplacé dans ces fonctions de « C.E » par FRANCOIS.

Quelques jours plus tard, vers le 5 mai, j'étais sur un chantier de terrassement dans la forêt, lorsqu'un de mes gars vient me dire qu'un gendarme veut me voir. C'est assez surprenant, je vais au «P.C » et en effet un grand et assez jeune M.D.L-Chef de gendarmerie m'attend.

Très à l'aise je lui demande l'objet de sa visite.

«-Je voudrais voir le chef camp, si possible.

- C'est moi.

-Non, celui qui a de la barbe !

-Si vous étiez venue ce matin vous m 'auriez vu avec de la barbe, je viens de me raser.

La conversation se poursuit amicalement. Il commande la Brigade d' **ALEGRE** et vient de recevoir un message par lequel il est avisé qu'une opération d'envergure doit se dérouler le lendemain à l'aube avec des forces de Gardes Mobiles (C'est pour cela qu'il est au courant), de miliciens, d'allemands. Il précise qu'il sait que nous sommes de vrais résistants, c'est pour cela qu'il prend le risque de nous prévenir.

Au cours de notre entretien, il me montre en gros la zone qui sera bouclée, et fouillée, Nous sommes en «plein dedans». Je marque sur ma carte Michelin les limites qui m'ont été indiquées, pour manoeuvrer en conséquence cette nuit.

Mon interlocuteur est accompagné d'un grand jeune homme d'une vingtaine d'années, qu'il me présente comme étant son fils, intéressé de nous connaître. Il rejoindra le WODLI quelques temps plus tard.

Les autres unités du WODLI étant plus au nord, nous devons en cas nécessité, nous replier vers le nord.

La région de **SAINT -PAUL —DE- MURE** (ou **Senouire**) se trouve hors de la zone dangereuse, et paraît convenir. J'en discute avec mes adjoints, et tombés d'accord, dès la chute du jour, nous mettons en route, pour nous installer dans la forêt «des cendres », au nord -est du hameau de « **SERRE** » à environ 15 kilomètres de notre départ.

Le temps n'étant pas de notre côté, il pleut à seaux. Nous n'avons plus rien de sec. Il faudra attendre le jour pour construire des abris.

Nous passons le reste de la nuit par groupe de trois assis dos à dos sur un coussin de fougère mouillée recouverte d'une couverture pliée en quatre afin d'être isolés du sol trempé. Pour nous protéger du vent, du froid et de la pluie, nous nous recouvrons d'une couverture, ce qui nous permet de garder la chaleur de nos corps et de nos respirations.. On tient mieux à trois qu'à deux.

Au jour, chaque groupe s'affaire à la construction d'un abri, selon la forme du terrain. En ce qui me concerne, je suis dans une cahute construite à flan de colline, au moyen de troncs de jeunes arbres recouverts de branchages de fougère et de couvertures pour maintenir le tout. Un feu de bois au centre nous chauffe et sèche en partie notre toiture imbibée d'eau.

La deuxième nuit à SERRE sera tout de même plus confortable que la première. Je suis avec GEORGES. Il tousse à s'arracher les tripes. Il est maigre et je le crois tuberculeux. Je lui donne ma pèlerine bleue, faite de tissu serré.

Au matin le toit s'effondre et une poutre assez grosse tombe sur le dos d'un camarade qui sous le choc se plie en deux et se met à crier! Je pense tout de suite à une atteinte de la colonne vertébrale. On le dégage avec précautions. Je l'examine sans trop le bouger. Il se plaint du dos mais bouge bras et jambes. Le temps est épouvantable. Il pleut toujours et tout est mouillé autour de nous. Il faut évacuer le blessé.

Je prends la décision de le descendre au village. On verra bien l'attitude des habitants. Au cas où, on prendrait les mesures qui s'imposent. A cet effet je fais confectionner un brancard avec les moyens du bord et on le descend à SERRE. Aussitôt les quelques familles nous accueillent avec enthousiasme. Nous allons passer deux ou trois jours à l'abri dans des granges et greniers, bien au chaud et au sec. Une chambre a été mise à la disposition du blessé. Les familles nous prennent en charge pour les repas. On arrive à faire sécher nos affaires. Notre camarade va mieux, mais devra rester quelques jours couchés.

Pendant l'été 1998, je suis revenu au village, j'ai rencontré la fille de ceux qui nous avaient si bien accueillis. Mme ASTIER née FAUGERE qui avait huit ans à l'époque. Elle m'a dit que ses parents avaient fait venir le médecin pour soigner notre camarade. *Je leur ai fait un courrier en mentionnant mes titres pour les remercier.*

Le beaux temps est revenu. Notre présence chez l'habitant n'est pas souhaitable, pour la sécurité de tous. Je décide de rejoindre notre camp dans la forêt, et d'améliorer notre habitat. Tout le monde n'est pas d'accord et malgré mes explications, le porte parole des opposants me menace. C'est un grand costaud dont j'ai oublié le nom. Il me défie.

Bien entendu, il n'est pas question que je cède ; je suis obligé de relever le défi, sinon je perds toute autorité... Tout le détachement se réunit sur un vieux chemin à peu près plat. Et fait le cercle autour de nous. On doit s'affronter à main nue, sans règles précises. On se cherche un moment, j'évite ses prises, puis on tombe à terre tout les deux. Par une heureuse circonstance, j'arrive à lui coincer le cou entre mes cuisses. (A cette époque, en serrant fort j'étais capable de le tuer !). Il comprend la situation et se rend. Je viens de remporter le combat, mais je gagne aussi de l'autorité sur tous, et l'amitié de mon adversaire qui reconnaît que le combat a été loyal.

Un autre incident s'est produit sur la montagne de SERRE.

Trois gars assis côte à côte à flanc d'un coteau, au soleil, discutent. Tout à coup l'un d'eux traite le nommé **BENJAMIN** «de sale polac ». Il est effectivement Polonais, mais aussi jeune et hargneux : il prend son revolver et va tirer en direction de son antagoniste. Le troisième gars qui était un peu plus haut, d'un coup de pied détourne l'arme, que je récupère, me trouvant un peu plus bas, avant que **BENJAMIN** ne s'en saisisse, car il aurait fait un carton sur chacun d'entre nous.

A la première liaison, j'en ai rendu compte et **BENJAMIN** a été muté à la «**Brigade spéciale** », sous les ordres de **JOHN**.

On avait souvent des problèmes à régler entre membres du détachement.

Un jour j'avais eu à calmer des gars avec difficulté. Nous étions encore dans la forêt de **FIX-St-GENEYS**. Mon «C.E» était encore **MARTIN** ; il vient me voir et me demande s'il peut rassembler tout le monde, car il a un exposé à faire.

Je lui demande :

«- De quoi veux tu parler?

-Je veux leur parler d'un extrait d'un chapitre du **CAPITAL** de Karl **MARX**.

-Tu ferais mieux de leur parler de la politesse et leur dire aussi que les «bonnes manières ne sont pas réservées aux riches. »

Inutile de dire que ma réflexion avait jeté un certain froid entre **MARTIN** et moi

MI-MAI 1944

Vers la mi-Mai, je reçois l'ordre de rallier la forêt de **LAMANDIE**, avec mon détachement. Nous faisons mouvement la nuit.

Une réorganisation du Camp **WODLI** s'effectue. Tous les Espagnols vont former un camp à part, sous les ordres de **LUC**.

C'est à cette occasion que j'ai rencontré le **Commandant MASSAT**, Commandant Interrégional F.T.P.F. qui est devenu pour moi, un excellent ami.

Le **Commandant MASSAT** était venu pour la passation de consignes entre **LUC** et le nouveau chef de camp.

Je quitte mon commandement et deviens Chef du Service de renseignement du camp, dit Service «B» (Correspondant au 2^{ème} Bureau Français) en remplacement de l'ancien responsable de ce service, qui vient de se faire arrêter au **PUY**.

Ma nouvelle fonction m'octroie le grade de Sous-lieutenant.

J'ai donc mon P. C. dans la forêt de **LAMANDIE**.

Un jour que j'étais au camp, un gars qui semblait bien me connaître sans doute depuis **RAFFY**, me dit:

«-Tharrains, il faut que tu m'opères»

-Quoi?

-J'ai une glande en haut de la cuisse qui me fait mal, peux tu me l'enlever?

-Montre moi ça. »

En effet il avait une glande dans l'aîne. Je lui ai demandé de baisser son pantalon et j'ai constaté que la jambe correspondante était couverte de «Galle du Pain». C'est ainsi qu'on l'appelait. C'est tout simplement la galle. On en avait tous plus ou moins. Elle était très contagieuse. On la soignait avec une lotion appelée « la Scabiolo », produit désinfectant à base de soufre.

J'ai demandé à son chef qu'il le garde au camp quelques jours pour qu'il puisse se soigner.

Le remplaçant de **LUC**, un nommé «**GRAM**», grand, jeune, hautain, prétentieux, voulait qu'on lui dise « Mon capitaine ». Cela n'était pas pour nous plaire. Quel que soit notre grade on s'appelait «Chef» ou par nos noms de guerre.

Cela n'a pas marché longtemps. Il n'est resté que très peu de temps. En effet, il a été accusé de brigandage dans la région de **BERBEZIT** avec une équipe de 2 ou 3 individus du camp. Ils ont été arrêtés par la «Brigade Spéciale» et **GRAM** n'a jamais réapparu.

De ce fait, **LUC** reprendra le commandement du **Wodli** jusqu'à la mi- juin et sera remplacé en suite par le **Commandant MASSAT**.

MI-MAI 1944

Vers cette date, mes fonctions me permettent de me déplacer librement pour constituer un réseau de renseignements et pour effectuer un certain nombre de liaisons. J'en profite pour revenir clandestinement à mon domicile, car je n'ai pas vu ma famille depuis mon départ précipité du 5 avril dernier. Je m'y rends à bicyclette. Je laisse ma machine assez loin de l'agglomération pour me rendre chez moi à travers champs. Je dois arriver par derrière car je suppose que ma maison est surveillée jour et nuit. Mon voisin a laissé intentionnellement une échelle qui me permet d'accéder au niveau de mon logement situé au premier étage de l'immeuble.

Je frappe à la fenêtre et **Lucette** m'ouvre. Elle est enceinte de huit mois. Inutile de vous dire sa joie et la mienne. Nous avons beaucoup de choses à nous dire. Nous n'avons aucune nouvelle de l'un ou de l'autre. Je lui conte mon aventure. Elle est un peu rassurée. Elle me parle aussi de son existence, de l'aide qu'elle reçoit du Comité de Libération de **Craponne** et en particulier de **Monsieur MONCHAND**. Mon père aussi, bien qu'il ne s'entende pas très bien avec ma femme, participe aussi à l'entretien de ma famille.

J'apprends que, bien entendu, les gendarmes surveillent la maison, en particulier la nuit, au cours de rondes. J'apprends également que Roger DRAUX s'est évadé et se cache au **moulin de CROS**, à **SAINT-BONNET-LE-CHATEL**. C'est sa mère qui en a parlé à Lucette, espérant qu'elle parviendra à me le faire savoir, pour que j'aie le récupérer. Je m'y engage bien entendu et j'irai dès que possible. Qu'il se tienne prêt.

Je peux embrasser mon fils Maurice âgé de deux ans et mon père, plus patriote que jamais, heureux de connaître l'action que nous menons. Il m'encourage.

Je dois partir avant le jour, je me restaure, change de linge et prends la route. Arrivé au camp, je signale le cas de Roger et obtiens l'autorisation d'aller le chercher.

17 MAI 1944

Vers le 17 mai, je ramène Roger DRAUX au Wodli. Il devient mon adjoint au « Service B » sous le pseudonyme de «**PABLO**»

L'évasion de Roger mérite d'être contée.

Roger est arrêté vers 10 heures du soir le 4 avril 1944, transféré au PUY en VELAY le

5 avril. Il est considéré comme « Droit commun » ce qui le protège provisoirement de la Gestapo.

En prison il parvient à se rendre malade en renvoyant tout ce qu'il mange.

Il est transporté à l'hôpital Emile ROUX où il est gardé dans un local spécial. Ce local est constitué de deux cellules séparées par une salle de garde.

Roger est sans doute fatigué. Il est maigre de nature, mais il en « rajoute » un peu et le gardien le prend en pitié. Roger prétend qu'il a chaud, mais qu'il est trop faible pour ouvrir la fenêtre de sa cellule. Le gardien bienveillant entre dans la pièce et se dirige vers la fenêtre barreaudée. Tandis que le prisonnier sort précipitamment hors de la cellule, ferme la porte et se jette sur le côté en comptant les coups de feu tirés par le gardien. Il y a encore une porte fermée à clé à franchir pour sortir de la salle de garde. Roger avait antérieurement remarqué que les clés se trouvaient sur une table au milieu de la pièce, cachées sous des revues. Il s'en empare, sort du bâtiment, trouve une bicyclette dans la cour de l'hôpital, l'enfourche et quitte les lieux en direction de la ville, se perdant dans la circulation. Pour quitter la ville il attendra que les patrouilles et barrages éventuels soient levés. Il gagnera ensuite le moulin où je l'ai trouvé.

25 MAI 1944

Dans la nuit du 25 au 26 mai, j'arrive à la maison, toujours en passant par derrière. Lucette accouche dans la matinée, tandis que j'attends dans la chambre de mon père, qui est située juste au dessus. Le docteur n'est pas sympathisant à notre cause. Je n'ai pu assister à la naissance de mon deuxième fils. Tout s'est très bien passé. Le petit CLAUDE était très beau. L'enfant et sa maman sont en bonne santé.

Je regagne le P.C de LAMANDIE la nuit suivante.

27 MAI—6 JUIN

Entre le 27 mai et le 6 juin, je vais effectuer ou participer à plusieurs actions, seul ou accompagné de Roger avec des groupes mis à ma disposition.

-Etude des possibilités de sabotage de l'usine électrique de **MONISTROLE D' ALLIER**. Résultats négatifs, l'installation paraît trop bien gardée par des Gardes mobiles. On sabotera, à la place, les pylônes situés sur le plateau entre **BENS** et **SAINT PRIVAT D'ALLIER**, dans le massif des **RAZAS**.

Opération avec Roger DRAUX, sur la mairie de **USSON EN FOREZ**, pour la récupération des listes concernant les femmes de 18 à 25 ans, célibataires, susceptibles d'être requises pour le «**S.T.O**», et récupération de tickets d'alimentation. Au cours de cette affaire, nous avons eu un problème avec un individu à culotte de cheval «mastic» genre officier qui semblait travailler sur

un plan cadastral. Il est intervenu au moment où nous arrachions les portraits de PETAIN et LAVAL. Roger devra me calmer pour éviter le pire. On reparlera de cet individu plus tard.

Au cours d'un autre service à USSON, nous apprenons par notre agent local qu'une famille de miliciens se serait réfugiée dans la localité à la suite d'un attentat à l'explosif contre leur boulangerie-pâtisserie.

De retour au camp, nous rendons compte. Dès le lendemain on me donne une équipe avec deux véhicules, pour procéder à l'arrestation des deux miliciens.

Nous arrivons à proximité de leur demeure. Je frappe à la porte en prenant les dispositions d'usage. On m'ouvre. Dans la pièce où nous entrons en force, il y a un homme âgé, présentant bien et un grand jeune homme d'une vingtaine d'année. Sous la menace de nos armes, ils lèvent les bras, paraissant surpris. Une vieille dame, certainement malade est tassée dans un fauteuil.

Quelqu'un dit «Où sont vos armes?»

Réponse : «Mais nous n'avons pas d'armes !»

Je leur déclare l'objet de ma mission. Déjà les gars sont entrés et fouillent, tandis que d'autres montent à l'étage supérieur. Je précise l'accusation en leur disant qu'ils ont été plastiqués à **SAINT-CHAMOND** pour leur appartenance à la Milice. Ils semblent terriblement surpris...

En entendant cela, «**JOJO**» qui m'accompagnait, s'écrie: «Faux », J'y étais à ce plastiquage, il y a environ deux mois de cela. Ce n'est pas une histoire de milice, mais une affaire de «marché noir». Je suis de **SAINT-CHAMOND** et je les connais, ils ne sont certainement pas miliciens.

JOJO est un gars bien. Il est affirmatif, donc je rappelle tous le monde, cependant je décide d'emmener les deux hommes jusqu'au camp en certifiant à la vieille dame que si les explications de mon camarade sont confirmées, il ne leur sera fait aucun mal et dès le lendemain, ils seront de retour. Cette vieille personne est la mère du jeune homme et la femme du vieux monsieur. Je fais de mon mieux pour la rassurer.

Ce que **JOJO** avait dit a été confirmé par plusieurs autres camarades du camp.

Les deux personnes appréhendées ont été ramenées USSON et le jeune nous a rejoints quelques jours après.

JOJO sera pris par l'ennemi le 20 juillet 1944 au cours d'un engagement près de **St-PAULIEN** (Hte Loire). Il sera traîné au bout d'une corde travers la localité et criblé de balles au passage, par les boches et les miliciens.

Toujours fin mai début juin, de par mes attributions, j'étais en contact avec un agent, **CLEMENT**, des « **C.O.P.A**» (Centre d'opération de parachutages et d'atterrissages). J'apprends qu'un parachutage doit avoir lieu dans la région de **FIX- ST-GENAYS**. J'en rends compte aussitôt et nous détachons deux de nos gars qui devront se débrouiller pour se faire embaucher à l'A.S. dans cette région.

« **TARZAN** », adjudant d'active en disponibilité, responsable de l'A.S de la zone de **FIX-ST-GENEYS** est tout heureux de récupérer nos deux gars paraissant aguerris, pour les utiliser «comme hommes de mains» Il faut dire que je n'ai jamais rencontré des gars de son unité. Existaient-ils? Où étaient-ils camouflés bien au chaud en attendant le Jour «J»?

Il faut dire que si nous avons utilisé ce stratagème, c'est que nous avons besoin d'armement, et que jusqu'alors, aux partages de parachutages, nous n'avions reçu que 160 Kilos de «Plastic » mais aucune arme ni munition.

Le parachutage s'effectue donc au nord de **CHAVAGNAC-LA-FAILETTE**. Nos gars y sont et participent au camouflage des « containers» qui sont enterrés en bordure d'un champ.

Après l'opération, nos deux camarades rejoignent notre «P.C.» à **LA CHAPELLE- BERTIN**, pas très loin du lieu du parachutage. Nous sommes une trentaine environ, conduits par nos deux «déserteurs» .Nous allons sur les lieux et raflons tout. Chargés comme des mulets, nous

ramenons : Fusils, revolvers, pistolets- mitrailleurs, munitions correspondantes, produits pharmaceutiques, cigarettes, etc.

De quoi armer une cinquantaine d'hommes.

Après cette affaire, la plupart des unités du Wodli se replient sur la forêt de LAMANDIE où se trouve le P.C. du camp. Cette forêt prend rapidement l'allure d'un camp retranché. Ce qui n'est pas recommandé par les directives du haut command F.T.P.F., mais le Wodli devient un bataillon, avec plus de 300 partisans. Nous avons du matériel, des camions et voitures légères, sans parler de machines à écrire, indiquant le début de la bureaucratie.

Dans le même temps Roger va seul récupérer une mitrailleuse HOTCHKISS au camp (A.S.) voisin, Il s'agit d'une bonne arme, mais nous aurons des difficultés pour trouver les munitions appropriées.

1^{er} JUIN 1944

Vers cette date, j'effectue avec Roger une expédition sur **ARLANC** (Puy de Dôme). Nous disposons d'un groupe et recherchons des miliciens fichés. Nous recherchons aussi des listes que les mairies doivent établir concernant les jeunes femmes célibataires de 18 à 25 ans, pour êtres requises pour le «S.T.O» Nous passons par la Gendarmerie. Il n'y a personne à part les familles. Je prends la SIMCA 5 qui est encore au garage, et Roger qui se déplace à moto, prend une veste marron en cuir qui est accrochée au portemanteau dans le garage.

«PABLO » préfère la moto qui a la possibilité de passer de partout, sentiers, chemins étroits, et même bord des voies ferrées.

Depuis quelques jours, j'avais abandonné le vélo et je circulais derrière Roger, à moto. Maintenant, j'aurai mon autonomie sur quatre roues. Il faut dire que circuler sur moto avec Roger, ce n'est pas de tout repos. Un jour, à la suite d'un démarrage sec, au bas d'une côte je me suis retrouvé assis au milieu la route.

5 JUIN 1944

Le temps est venu pour que deux membres de mon groupe de Craponne rejoignent le Wodli. 11 s'agissait de Claude **LAZAR** dit «**LAGARDE**» et Roger **POULIER** dit «**MARCO**»

Claude **LAZAR**, israélite, que j'ai connu en tant qu'Eclaireur de France, était sans emploi. Je l'avais fait embaucher comme répétiteur au collège de Craponne. J'ai d'autre part procuré des papiers d'identité à sa famille, cachée dans un village voisin.

Roger **POULIER**, également répétiteur au même collège, était une vieille connaissance : je l'avais connu au PUY, alors qu'il était membre du club de boxe auquel j'appartenais.

Le 5 juin, je les conduisais donc à la forêt de LAMANDIE.

6 JUIN 1944

Nous savions qu'un débarquement était imminent, mais n'en connaissions par le lieu ni la date exacte.

Ce 6 juin, nous arrivons de bonne heure dans la petite ville de **PAULHAGUET**, pour une opération de routine, lorsque nous apprenons que le débarquement vient d'avoir lieu en Normandie. C'est une explosion de joie. Du coup on va boire un pot au bistrot de la place du village, avec pas mal de gens qui se rassemblaient. De retour au camp c'est la joie ; **MASSAT** qui commande depuis peu le Wodli, nous dit qu'il faut mettre l'accent sur les voies de communications, pour gêner la circulation de l'ennemi, par tous les moyens.

JUIN 1944

La ligne St-Etienne-Sambadel qui dessert la région est à voie unique. Pour limiter la circulation, il suffit de faire sauter les « coeurs d'aiguilles » ; il n'y a plus de stock pour les remplacer.

Dès le 7 juin, nous montons une opération sur Craponne pour détruire les aiguillages de la gare. Nous nous rendons maîtres du village, gardant chaque entrée du bourg. Je vais à la poste pour couper les communications téléphoniques. Le receveur que je connais bien me demande de ne rien détériorer, car il suffit de retirer les «cavaliers» du central pour que plus rien ne fonctionne. J'acquiesce, et il procède lui même à la rupture générale des communications.

Je me rends ensuite à la Gendarmerie pour signaler notre présence en les engageant de rester neutres. C'est une petite revanche après l'arrestation de Roger DRAUX.

Pendant que l'équipe de la gare s'occupe des aiguillages, je me rends chez un grossiste et lui réquisitionne 300 kilos de sucre ; « Monsieur » me prend de haut. Je savais qu'il ne nous était pas favorable, c'est pour cela que j'avais choisi son entrepôt. 300 Kilos de sucre ce n'était pas excessif, car nous étions à peu près 300 au camp. Puisqu'il ne veut pas comprendre, je fais avancer le camion dont nous disposons et nous vidons tout l'entrepôt. Comme notre camion n'est pas assez grand pour tout contenir, nous faisons de tout le reste une distribution à la population présente. Il m'a semblé apercevoir deux gendarmes à quelques distances, qui se sont bien gardés d'intervenir.

Bien entendu, cela allait faire du bruit. Ma famille habitant juste en face de l'entrepôt vidé, ne pouvait pas rester dans ce village.

Le lendemain de mon intervention, la Milice est venue. La population a été rassemblée sur la place du village, et les gens qui avaient profités de notre distribution ont été mis en demeure de tout restituer, faute de quoi des sanctions sévères seraient prises contre ceux chez qui on trouverait des denrées provenant du « pillage ».

De nombreuses denrées ont été restituées. Et aucune suite n'a été donnée à cette affaire.

Lorsque nous nous sommes retirés, j'ai emmené ma femme, mes fils, Maurice âgé de 2 ans, Claude de 13 jours, et ma belle-mère qui était venue pour l'accouchement de sa fille. Quand à mon père, il a refusé de nous suivre. J'ai dû cependant venir le chercher quelques jours plus tard sur les conseils de François LOMBARD car disait-il, « les propos de ton père, en présence de (Kollaborateurs) ou de Miliciens, le feront arrêter ».

Dans un premier temps, j'ai placé ma famille dans une pension, chez Mme MAURIN tenant un modeste hôtel-restaurant dans le petit village de FELINE.

Quelques jours plus tard, j'étais obligé de déplacer tout mon monde par mesure de sécurité, qui, avec mon Père, est allé s'installer à l'hôtel de la Dore, près d'ARLANC. Ma belle-mère était repartie dans le midi.

La présence de quelques familles juives réfugiées dans cet hôtel pouvant être à tout moment dénoncées, motiva un nouveau déplacement de ma famille dans un autre village plus sûr. C'est à BERBEZIT que je les ai conduits, où il vont disposer d'une chambre, pourront manger dans une petite auberge. Mon père, en ce qui le concerne, est retourné à Craponne à ses risques et périls.

Au cours d'une mission à Craponne, à bord de ma Simca 5, je tombe panne sur la place en face du garagiste du village. Mon moteur ne démarre plus. Le garagiste que je connais bien, parvient à me dépanner.

Je quitte Craponne, par la route de Sambadel, que j'abandonne au bout de 300 mètres pour prendre la route d'ARLANC. Je venais de m'engager sur cette route, lorsqu'une colonne allemande arrivait par la route que je venais de quitter.

D'après les témoins, la colonne s'arrête sur la place du village ; peu après le garagiste est appréhendé. Il est collé au mur et interrogé brutalement sur mon identité, ma panne et où je suis parti. Qu'a t'il répondu? Je n'en sais rien mais les Boches avaient du être renseignés sur ma présence avant leur arrivée.

Quoi qu'il en soit, un véhicule est parti à ma poursuite sans pouvoir me rattraper.

Quelques heures après, ne soupçonnant rien, je reviens à Craponne. Je suis interpellé par messieurs PIN et DRAUX qui m'attendaient, pensant que je risquais de revenir par la même route et me faire prendre car l'ennemi est peut être encore au village. Je les remercie, et poursuis ma route avec prudence. La chance est avec moi, la colonne allemande quittant le village vient de passer au carrefour que je dois utiliser pour prendre la même route qu'eux. Ce qui fait que je vais circuler à quelques centaines de mètres derrière eux sur une dizaine de kilomètres.

A la même période, avec un effectif important, je participe à une opération à USSON en Forez, sous le commandement du Commandant MASSAT.

Toujours destruction d'aiguillages. Recherche de «Collaborateurs» Je circule en ville et je vois sur le bord du trottoir, l'individu à culotte de cheval «mastic» avec lequel j'avais eu un problème quelque temps avant dans cette même ville. Deux ou trois F.T.P sont à côté de lui. Je leur demande de l'arrêter pour le contrôler sérieusement. Ils me répondent qu'il est déjà en état d'arrestation car au cours d'un contrôle il a refusé de présenter ses papiers, prétendant que nous n'étions pas qualifiés pour cela. Les gars l'ont alors fouillé et on trouvé sur lui un revolver d'ordonnance 8 mm approvisionné. Une perquisition sera faite à son domicile et on trouvera des documents l'impliquant comme collaborateur.

Il a été conduit au camp et après interrogatoire, a été fusillé.

En ce qui me concerne je ne pouvais que lui reprocher son attitude à ma mairie. S'il était armé, à aucun moment il ne nous a menacés. C'est la réserve que j'ai formulée lors de son interrogatoire.

Un jour que nous revenions d'une perquisition chez un milicien, propriétaire d'un hôtel-restaurant, où nous avons trouvé pas mal de boissons alcoolisées, tout le monde se sentait assez bien, mais JOHN menaçait de se suicider parce qu'il estimait que sa conduite était indigne d'un officier F.T.P . Nous étions bons camarades ce qui m'a permis de le calmer et de lui retirer son arme par mesure de sécurité.

Ce jour-là j'ai été piégé aussi, car ne buvant pas d'alcool, j'étais tombé sur un sirop de cassis qui était bon ma foi, mais était alcoolisé. J'en ai eu la tête un peu lourde un bon moment.

Quelques mois plus tard, dans un engagement à environ 2 kilomètres de **BELLE VUE-LA-MONTAGNE**, contre une forte formation allemande, JOHN a été sérieusement blessé, et pour ne pas tomber vivant aux mains de l'ennemi, s'est tiré une balle dans la tête. Ce combat s'est produit le 18 août 1944 et a fait dans nos rangs 14 morts. Le 20 juillet, nous avons perdu 13 camarades dont «JOJO» à Saint Paulien. A cette date je n'étais plus au Wodli, depuis le 10 juillet. Je commandais une compagnie F.T.P à Saint- Etienne.

J'ai également récupéré, au château de St Pierre Du Champ mes camarades Louis POLY rescapé du Meygal et Claude BARRIER, qui ont demandé, de nous rejoindre.

Ils menaient réellement une «vie de château ». Ils couchaient dans un dortoir installé sous les combles dudit château. Ils prenaient leurs repas dans une vaste cuisine, préparés, semble-t-il par l'épouse du chef de camp, lequel était peut être le châtelain. Il appartenait à l' A.S.

Lorsque je suis arrivé, il était bonne heure, le matin. Mes camarades étaient encore au lit. On m'a conduit à leur dortoir où j'ai pu apprécier leur bien-être. Peut être était-ce une invitation à rester?

J'ai profité aussi du petit déjeuner, café lait, beurre, confiture etc. En venant avec moi, mes copains vont trouver du changement.

Il faut dire aussi, pour l'anecdote, lorsque je me suis présenté au château en laissant ma «traction avant» devant le portail d'entrée, on m'a aimablement demandé de bien vouloir cacher mon véhicule à distance pour ne pas attirer l'attention sur le refuge. Il faut dire que ma «traction» portait sur ses ailes noires, les marques F.T.P F et F N inscrites et une tête de mort dessinée à la peinture blanche.

Au cours du petit déjeuner, on m'a demandé s'il nous était possible de leur procurer une voiture comme la mienne. C'est ainsi que le chauffeur de l' A.S. nous a accompagnés au Wodli, pour regagner sa base avec une voiture, pratiquement neuve mais sans inscription sur la carrosserie.

8 JUIN 1944

Vers 8 heures, on monte une embuscade aux gendarmes de la brigade d'ALLEGRE, avec leur complicité. Ils avaient reçu l'ordre de se regrouper à la compagnie de Gendarmerie du Puy mais voulaient entrer dans la Résistance. Comme prévu, on les attend à un kilomètre au sud de la ville sur la route du Puy. On les arrête. L'adjudant nous demande de le laisser partir, car il est malade et il ne pourrait pas nous suivre. Ce gradé nous remet ses armes et part seul à bicyclette après que ses gendarmes nous aient assurés de sa loyauté, et de sa discrétion.

Les gendarmes sont installés sur notre camion débâché, menottes aux mains. Nous traversons ALLEGRE pour faire croire à un véritable enlèvement. Les femmes des gendarmes, aux fenêtres, manifestent leur colère et leur désespoir. Etaient elles au courant? Mais c'était bien ainsi.

Dans la nuit, un gendarme reviendra pour les rassurer.

Peu après ces gendarmes nous quitteront pour rejoindre la compagnie de Gendarmerie du Puy, qui sous l'impulsion du Commandant ralliera le «MONT MOUCHET », lequel sera attaqué le 10 juin par une forte concentration allemande.

Dans le même temps, je faisais le tour de nos unités pour rappeler nos principes qui nous prescrivaient entre autre d'éviter les grosses Unités, qui créent des «abcès de fixation» favorables aux troupes ennemies, bénéficiant de moyens importants artillerie et aviation. C'est ainsi que j'ai croisé une colonne allemande qui montait vers le MONT MOUCHET.

15 JUIN 1944

Vers le 15 juin, chargé de détruire les machines du dépôt de SAMBADEL, nous avons fait sauter 6 machines, dont 5 dans la rotonde et la sixième encore fumante a été conduite dans la fausse de la plaque tournante, contre l'axe qui a été faussé.

COMBAT DE BRIOUDE

20 JUIN 1944

Le vingt juin, de passage à **LA CHAISE-DIEU**, j'apprends par des civils que le maquis doit attaquer la Gendarmerie de **BRIOUDE**. Je suis assez étonné, n'étant pas au courant de cette opération. Je rentre rapidement au P.C du Bataillon Wodli et en rends compte à Théo MASSAT. IL me confirme qu'il avait envisagé cette opération sur un renseignement qu'il voulait me charger de contrôler.

Le renseignement était de bonne source, mais étant donné la situation nouvelle, il faut agir vite. Il me dit alors « On attaque demain à l'aube»

21 JUIN 1944

Nous quittons LAMANDIE de nuit, avec une soixantaine d'hommes bien armés, choisis parmi les anciens. Le transport s'effectue à bords de voitures légères et de camions. Je fais partie du convoi à bord de ma « SIMCA 5.»

Avant le jour on s'arrête sur la «D 20» après le village de **FONTAINE**. Je suis chargé d'aller couper les fils téléphoniques sur la route de SAINT FLOUR: je prends à mon bord, un guide de BRIOUDE et un volontaire qui montera aux poteaux pour couper les fils.

Tout se passe bien, la ville est calme. Il ne semble pas que nous ayons donné l'éveil. Je rends compte de ma mission à mon retour, et l'ordre de mouvement est donné.

D'après les renseignements parvenus au camp, la Gendarmerie du lieu était renforcée d'une dizaine de territoriaux allemands Le but de l'opération consistait à s'emparer des armes et de

faire des prisonniers, allemands en particulier. Pas de consignes particulières pour les gendarmes, cela dépendra de leur attitude.

Cette opération s'apparentait à celle effectuée sur la brigade d'ALLEGRE, mais plus étoffée en raison du nombre de militaires à neutraliser. Nous n'avions aucun militaire dans la place et c'était en pleine ville, ce qui explique l'importance des moyens mis en œuvre.

Dans un premier temps, on occupe le carrefour principal de la ville en bloquant les voies d'accès, en y installant des camions et le PC opérationnel s'y installe.

Un détachement doit se rendre à la Gendarmerie par l'avenue principale

Un autre doit contourner le centre ville par le nord en progressant derrière la ligne de chemin de fer, avec mission de faire diversion et apporter son appui de feu si nécessaire.

Je me joins au groupe de tête qui progresse sur l'avenue principale, à bord de ma SIMCA 5. L'avenue forme une légère courbe sur notre droite, ce qui nous empêche de voir le trottoir droit sur toute sa longueur.

Nous progressons lentement, lorsque tout à coup; nous sommes pris sous le feu d'armes automatiques, provenant de derrière une haie de troènes plantés dans un bac en ciment, délimitant la terrasse de l'hôtel situé à droite de l'avenue.

Par réflexe je donne un coup de volant à gauche, puis quitte ma voiture qui roule encore un mètre ou deux avant de s'immobiliser contre un arbre derrière lequel je vais me coucher. Comme moi, des camarades sont blottis derrière les gros platanes qui bordent l'avenue. D'autres sont couchés derrière un gros tas de sable sur le trottoir de gauche.

Je constate tout de suite que les tirs allemands sont très hauts. On voit les impacts assez hauts sur le mur d'une propriété qui domine l'avenue. Je glisse derrière l'avant de ma voiture. Je pousse celle-ci en arrière et lui fait traverser l'avenue sans difficulté. Il faut dire que mes camarades ripostent énergiquement. Arrivé de l'autre côté, je suis dans un angle mort, ce qui me permet de reprendre le volant et de repartir vers le P.C.

Cinq ou six camarades, dont un est blessé à l'aîne, restent derrière les arbres et le tas de sable. Les tirs des allemands se sont ajustés. Nos camarades ne peuvent plus se déplacer. L'avenue est large et l'ennemi est bien à l'abri derrière les bacs en béton. Les tirs sont maintenant précis et nourris. Ce qui n'empêche pas les F.T.P, malgré leur mauvaise position, de tirer et même de plaisanter.

Revenu au P.C. je suis chargé de plusieurs liaisons auprès des divers groupes répartis dans l'agglomération. Je suis notamment chargé d'une liaison avec le groupe TARZAN, situé derrière la voie ferrée, pour lui ordonner de se replier sur le P.C. Je suis étonné de voir TARZAN parmi nous.

Pendant ce temps je pense aux camarades bloqués sur l'avenue. Tout à coup, me vient l'idée que le haut du mur qui domine l'avenue peut être utilisé pour progresser sans grands risques, en direction du nid de mitrailleuses boches. J'en parle à MASSAT, qui approuve. Accompagné de deux camarades, j'entre dans la propriété et progresse derrière le mur de soutènement, qui de notre côté ne mesure qu'un mètre de haut. Du côté de l'avenue il fait au moins trois mètres, peut-être plus.

De temps en temps, on jette un coup d'oeil par dessus le mur pour situer l'objectif. On est salué par une salve de balles qui coupent les branches et feuilles des arbres au dessus de nos têtes. Je pousse la plaisanterie à mettre mon chapeau de feutre au bout d'un bâton pour voir l'effet produit: pas de tir.

Nous sommes presque à la hauteur des «Chleus». Je lance, l'une après l'autre deux grenades «Gamons» d'environ 1 kilo chacune, tandis que mes camarades envoient des grenades «F1». On a eu la précaution de se mettre un carnet de papier à cigarettes entre les dents, car l'explosion des grenades Gamon est effroyable. En face, ça hurle. Cris, plaintes, ordres gutturaux s'entendent à travers la poussière et l'odeur de poudre... Les mitrailleuses se sont tues. A noter

que JOHN était monté sur le toit de l'hôtel, donc en face de nous pour laisser tomber des grenades sur le même objectifs.

Le combat de l'avenue était terminé. Nos camarades pouvaient sortir de leurs positions fâcheuses et le blessé pouvait être évacué. Il sera soigné à l'hôpital d'ALLEGRE.

Il est tard dans la matinée, lorsque l'ordre de repli général est donné. On comptera un deuxième blessé dans un autre groupe.

De retour, j'assiste à une scène dramatique qui se déroule à moins de deux mètres de moi. Deux camarades, l'un arrivant de BRIOUDE, l'autre étant resté au camp, se précipitent l'un vers l'autre pour s'étreindre. Dans la force du mouvement la mitraillette « STEN » de l'arrivant se décroche, tombe sur la crosse, se percute et une rafale atteint l'un d'eux sous le menton et lui fait éclater la tête. Je me précipite vers le blessé, mais il n'y a plus rien à faire. Tous deux de BRIOUDE, l'un avait donné sa place à l'autre à l'opération pour lui permettre de voir sa femme enceinte. Lequel des deux est mort, je ne m'en souviens plus.

Nous avons appris par la suite que la garnison de BRIOUDE avait été renforcée la veille. Nos soixante F.T.P.F s'étaient heurtés à plus de quatre cents combattants allemands.

Notre dispersion en ville d'une façon souvent peu orthodoxe, a donné l'impression à l'ennemi que nous étions plus nombreux. Ça tirait dans tous les coins. Nous étions obligés de faire rentrer les gens chez eux. Car ils se tenaient devant leurs portes ou aux fenêtres sans se rendre compte du danger.

Devant la confusion de la situation, les allemands se sont retirés en direction de Saint Flour. Sur la route de repli ils sont tombés en embuscade tendue par un maquis espagnol et ont été pratiquement anéantis. L'action de ce maquis n'avait aucun lien avec notre opération. Le maquis de LUC était engagé avec nous, ce jour-là.

22 JUIN 1944

Le 22 juin, c'est à dire le lendemain de cette affaire, une colonne allemande est arrivée à Brioude et une dizaine d'otages ont été exécutés, par représailles.

Notre victoire est transformée en catastrophe, par suite d'une mauvaise protection du secret. L'information concernant cette affaire n'aurait dû être connue que de notre Etat Major et non dans la rue où j'en ai été informé. Les Allemands ne sachant rien n'auraient pas renforcé leur dispositif et notre action ne serait pas devenue une catastrophe.

25 JUIN 1944

Vers le 25 juin, dans le cadre de mes activités, je me rends au Puy-en-Velay et je rencontre un ami, Monsieur Fontaine, Chef départemental des «Eclaireurs de France» Il est heureux de me rencontrer. Je lui raconte mon histoire Il me verrait mieux comme chef dans un camp E.D.F sur le point de se créer dans la région, pour recueillir des éclaireurs menacés du S.T.O. En effet cela me conviendrait bien, mais je ne peux pas décider sans l'accord de mon chef de Camp, le Commandant Massat, accord qui sera refusé.

Le P.C. du bataillon Wodli est provisoirement installé dans le bois de JAX.

Le facteur du village se présente au camp et nous remet une lettre qu'un paysan voisin adressait à la Milice du Puy. Ce pauvre type avait confié sa lettre au facteur pour qu'il la poste. Dans sa lettre il donnait la position et l'importance de notre Unité. Il se disait « Bon Français, aux ordres du Maréchal »

Il a été arrêté par la « Brigade spéciale », interrogé et exécuté.

JE QUITTE LE BOIS POUR LA VILLE

10 JUILLET 1944

Vers le 10 juillet, étant à **JAX**, nous avons la visite de **LEDUC**, Commissaire F.T.P Régional. Il vient chercher des cadres pour reconstituer l'organisation F.T.P F qui vient d'être démantelée par la gestapo dans la Loire.

Je suis désigné, ainsi que François et Antoine. Nous partons dès le lendemain matin avec Leduc qui à notre arrivée, à St Etienne nous indiquera notre point de chute qui se situe au Chambon - Feugerolles Nous nous trouvons alors dans une maison délabrée occupée par un vieil homme peu bavard. Nous y passons la nuit en attendant des ordres.

Le lendemain matin nous sommes contactés par un jeune gars. Après les mots de passe échangés, il nous donne à chacun un point de contact différent. Nous décidons de nous retrouver à midi, au restaurant où nous avons dîné la veille. Nous allons connaître une clandestinité différente de celle du maquis. Nous allons travailler avec d'autre gars, inconnus, dans des conditions nouvelles. Je me sens seul, dans cette grande ville, que j'avais connue en 1940, avec des gens qui ne se livrent pas facilement à la conversation.

Mon premier contact c'est avec Robert, C. O. de bataillon. Il m'annonce que je suis désigné pour commander la 3^{ème} compagnie du 1^{er} Bataillon, dont il est le chef militaire. Il m'explique la situation. La gestapo a arrêté pas mal de nos camarades et en particulier des responsables d'unités ou de services. Nous échangeons quelques mots pour nous connaître un peu, puisque nous allons travailler ensemble. Ensuite il me donne un rendez-vous avec l'officier de sécurité, pour le même jour et un autre avec lui, pour le lendemain. Nous nous quittons.

Au lieu prévu, je rencontre **NO** que j'ai connu en mars 1944 à Craponne. Il est le responsable de la Sécurité. Il m'annonce qu'Antoine sera mon C.E. Ça me fait plaisir, car c'est un bon camarade. Et mon CT sera **PIERROT**, que je ne connais pas encore. Il me donne les principales règles de sécurité à observer strictement, faute de quoi il devrait se montrer impitoyable. C'est la règle. Il me donne le moyen de contacter Pierrot. Il me fait connaître ma boîte aux lettres. Il me dit aussi de cesser de voir François et Antoine en dehors des contacts de service. Etant libre, il est près de midi, je me rends au restaurant pour y retrouver une dernière fois mes deux camarades. François est là et me dit qu'il va commander un maquis dans le massif du Pilat. Antoine est absent. François et moi nous nous quittons et nous souhaitons bonne chance.

Comme résidence, on me désigne l' Hôtel Monnier au **Chambon-Feugerolles**. Je m'y rends, n'ayant pas autre chose à faire jusqu'au lendemain matin. Je dispose d'une chambre assez vaste et convenable au troisième étage. Je pourrai prendre mes repas à l'hôtel sans problème d'argent ni de tickets d'alimentation. Monsieur et Mme Monnier sont des gens dévoués à notre cause.

Le lendemain, je me rends à ma Boîte aux lettres qui se situe rue de la Tréfilerie. C'est un petit «Café-tabac». Après les présentations d'usage, le patron me remet de Noël un mot me fixant rendez vous le matin même. Et je le rencontre, accompagné d'un homme grand d'un certain âge. Il me le présente, c'est **MULLER**, qui devient mon C.E en remplacement d'Antoine dont on n'a plus de nouvelles mais qui est sans doute arrêté. Muller te l'expliquera.

Muller est un vieux militant communiste. Il est dans la clandestinité depuis 1939. Il est toujours resté en ville. Il dit « Les gars de la Gestapo et de la Milice, je les sens à quinze pas ».

Devant passer les consignes à Antoine ils marchaient côte à côte. Mais Antoine se retournait souvent ce qui fit dire à Muller, «tu vas nous faire remarquer ».

Peu après une «Traction à roues jaunes» (Modèle utilisé par la police allemande et la Milice) s'arrête en face d'eux, sur le trottoir opposé. Trois hommes sortent, laissant les portières ouvertes, traversent la chaussée, pour contrôler nos deux camarades : « Présentez vos papiers ». Echange de quelques mots et tout à coup Antoine se sauve à toutes jambes et tourne dans la première rue à gauche.

Deux des trois hommes partent derrière lui (arme au poing.) Le troisième, agressif demande à Muller qui est resté imperturbable, «Qui est cet individu, le connaissez-vous.? Muller répond «Non, je ne connais pas. Je viens de le rencontrer un peu plus bas. Il m'a demandé où se trouvait la rue du PUIITS. Je lui ai demandé de me suivre, car j'y allais aussi.»

Les deux portes de leur voiture, restées ouvertes gênaient la circulation ; le policier allemand, car s'en était un, traverse la rue pour les fermer. Muller en profite pour s'éloigner doucement, puis courir ensuite dans l'autre direction, réussissant à échapper à son poursuivant.

Quelques jours plus tard, **Antoine** sera retrouvé dans un fossé de la route du « Col du grand Bois» criblé de balles et de marques de tortures. Il n'a pas parlé.

Puisque nous avons parlé de Muller, à la libération, il prendra le commandement du 301^{ème} Bataillon F.T.P tandis que je prendrai le commandement du 308^{ème} Bataillon. Nous serons affectés à des dates différentes, au 99 R.I.A. Il gardera son grade de capitaine et sera blessé au col du Montgenèvre. Son nom réel est **GIVRY**.

Antoine disparu, Muller restera avec moi. Le jus ne passe pas très bien entre nous. Il sera remplacé par **POLO**.

Je contacte **PIERROT** qui devient mon « C .T». C'est un fort gaillard jovial avec qui je m'entends très bien. Je dois prendre aussi contact avec mes «C.O» de détachements. Toujours rendez- vous du premier contact, avec mots de passe.

Ma compagnie comprend trois détachements qui sont:

Détachement de la « **Manu**» commandé par **Raoul**, qui sera tué sur le front d'Alsace.

Détachement de la « **Talaudière** » commandé par **Nicole**, un gars très bien.

Détachement de «**Laurette**» commandé par **Marco**, un gars très bien aussi.

J'aurai par la suite le détachement de la « **Vallée de 1'Ondaine** » vers **FIRMINY**.

Les liaisons sont dites «Verticales » entre les unités différentes Elle sont dites « horizontales» dans la même unité.

Exemple:

Bataillon - CO - CE - CT

I I I

Compagnie - CO - CE - CT

I I I

Détachement- CO - CE - CT

Elles ne peuvent pas se faire en diagonales, toujours par mesure de sécurité.

Il faut dire qu'en ville, les membres des détachements, pour la plupart, ont une vie sociale normale (famille, travail, et relations diverses hors Résistance) mais la prudence est de règle. La vie sociale et la Résistance ne doivent pas se confondre. Cependant à la « Manu» par exemple, tous les gars du détachement n° 1325 étaient tous des copains de travail et se fréquentaient normalement Bien sur, ils prenaient des précautions.

L'activité du détachement dépend souvent de son implantation géographique.

Pour celle de la «Manu», par exemple, constituée en partie par des ouvriers de la Manufacture Nationale d' Armes de St- Etienne et qui se trouve en ville, l'action se portera sur le sabotage du matériel et des produits destinés à l'ennemi, ou pour certaines actions en ville (Mon pistolet automatique sortait de la manu, ainsi que les cartouches).

Celle de la Talaudière, située hors d'agglomération au Nord de St Etienne sera plutôt axée sur le sabotage de la circulation ferroviaire en raison de ses possibilités d'accès vers les voies ferrées de St-Etienne-Lyon et St-Etienne-Roanne.

Celle de Lorette-Gd-Croix, implantée dans un centre industriel très important, devra s'orienter vers le sabotage des installations électriques et toutes sortes d'énergies pour arrêter ou ralentir la production destinée à l'ennemi.

En ce qui concerne ce détachement, j'ai été amené à expliquer le fonctionnement d'un crayon détonnant que Marco venait de recevoir. Il utilisait des détonateurs classiques.

Par la suite, j'aurai un quatrième Détachement, celui de la « Vallée de l'Ondaine », entre St Etienne et Firminy. Cette unité aura sensiblement les mêmes objectifs que ceux de Laurette étant elle aussi implantée dans une zone industrielle importante.

Ce Détachement aura en particulier la mission de ralentir la production de « roulements à billes » d'une usine unique en France située dans son secteur. Cette usine sera entièrement détruite par un bombardement très ajusté, plus tard, par l'aviation anglaise.

Mon rôle consiste en général à déterminer des objectifs compte tenu des renseignements qui me parviennent, soit par mes unités, où par toutes autres voies et par ordres du commandement. Mettre en oeuvre, suivre le déroulement de l'opération, en faire l'analyse et rendre compte.

Il faut préciser, que pour la forme de combats que nous menons en ville, les acteurs sont bien placés au point de vue du « Renseignement » car ils vivent au milieu de la population, entendent bruits et rumeurs, et travaillent sur le terrain.

Muller gère le personnel (Effectifs, Service social, finances), Action psychologique et politique.

Pierrot en rapport avec tous les C.T. du Bataillon et des détachements est chargé de tout ce qui est matériel. (Armement, munitions, explosifs, et matériel particulier suivant les nécessités. cartes, boussoles) Il a un adjoint spécialement chargé du « renseignement », chose que je n'ai apprise qu'à la libération.

-----O---O---O-----

MA FAMILLE ME REJOINT À SAINT ETIENNE

En arrivant à St Etienne, j'ai été doté d'une carte d'identité fausse évidemment, d'un certificat de travail (voir annexe). Je ne me sentais pas très à l'aise avec ces documents, ce qui m'a incité à utiliser ma vraie carte d'identité, car étant professeur d'éducation physique à mi juillet, j'étais en vacances et pouvait parfaitement me trouver à St Etienne. Il fallait seulement trouver une raison valable en cas de contrôle (ça m'est arrivé au col de Bellevue).

J'ai pris contact avec le mouvement « Eclaireur de France » (Scoutisme). Le chef Départemental, n'a fait aucune difficulté pour me délivrer un document officiel, me permettant de me déplacer auprès des unités « E.D.F » dans le département de la Loire. (Voir annexe), ce qui me fournissait une excellente couverture.

Comme en principe je ne dois rien porter de compromettant sur moi, je ne risque pas grand' chose. Je me sens même en sécurité et je décide d'aller chercher ma femme et mes enfants. L'hôtelier est d'accord, seul **ROBERT**, mon supérieur, n'est pas très chaud ; c'est contraire à la sécurité, mais aucun règlement ne l'interdit et il reconnaît même qu'un ménage semble moins suspect qu'un homme seul.

17 JUILLET 1944

C'est avec l'accord de ma hiérarchie que vers le 17 juillet, je me rends par le train à Craponne, où je rencontre une équipe du Wodli, qui me véhiculera jusqu'à Berbezit, lieu de repli de ma famille.

Notre petit Claude n'a pas encore deux mois. Il est bien jeune pour partir à l'aventure. On nous conseille de le laisser en nourrice chez une dame d'un certain âge qui l'accepterait bien volontiers quelques temps sachant que la libération est proche. Notre aîné Maurice, a deux ans. Il vient avec nous.

Je réquisitionne un camion, seul véhicule que j'ai sous la main, pour nous conduire à Craponne, d'où nous prendrons le train pour St Etienne.

C'est ainsi que ma petite famille va s'installer à l'hôtel Monnier.

-----O---O---O-----

LA VIE CLANDESTINE A SAINT-ETIENNE

Souvent, Lucette et Maurice m'accompagnent à certains rendez-vous, sans problème. Il est arrivé qu'au cours d'une alerte, nous marchions dans le sens opposé de la foule qui s'éloignait du lieu où nous allions (Exemple la Manu). Tout le monde fuyait dans l'autre sens. Heureusement ce jour-là l'alerte n'a pas été suivie de bombardement.

Un jour que j'étais seul, dans le même quartier, j'ai été pris en chasse par un milicien auquel j'ai pu échapper, en prenant un tramway en marche.

Les bombardements étaient fréquents. Un jour c'est le « quartier du Soleil » qui a été fortement attaqué, faisant de gros dégâts et de nombreuses victimes. Les Américains s'étaient trompés de cible. Ils visaient sans doute la gare de Châteaureux voisine.

Il faut dire qu'en général, les Anglais attaquaient de nuit, mais à faible altitude et avec une précision remarquable. C'est ainsi que l'usine de roulements à billes dont j'ai déjà fait mention, a été entièrement rasée, en plaine agglomération : seules les vitres des maisons voisines ont volées en éclats.

Par contre les Américains attaquaient de jour, à haute altitude. Un premier avion formait un vaste cercle de fumée blanche, délimitant l'objectif et les bombardiers bien au dessus, larguaient leurs bombes dans le cercle. S'il y avait du vent les bombes tombaient à côté de l'objectif. C'est ce qui s'est passé au Quartier du Soleil alors que les installations ferroviaires n'ont subies aucun dégât.

Début août, on charge le détachement de la Manu d'opérer le sabotage de la ligne St Etienne - Roanne. On met les choses au point et la nuit prévue, je les accompagne sur les lieux de l'opération, au delà de la petite gare de **La Fouillouse**.

Raoul et moi, sommes suivis par deux « transports », **Nadia** et **France**, chargées du transport des explosifs dans des paniers de ménagères. Quelques F.T.P doivent nous rejoindre sur les lieux.

Il est difficile de me reconnaître par nuit noire, mais lorsque Raoul s'adresse à moi, il m'appelle « **Jean Marie** », qui est mon nouveau nom de guerre depuis que je suis en ville. Cela ne semble pas tirer à conséquences. On place les charges. C'est un travail qu'ils n'ont jamais fait, ce qui explique ma présence sur les lieux.

Au moment de placer les détonateurs on s'aperçoit qu'ils ont été oubliés. Je râle un bon coup et examinant notre dotation je découvre des pétards de voies d'un modèle que je ne connaissais pas. En les examinant, je remarque qu'ils sont dotés sur le côté d'un petit tuyau de caoutchouc qui semble être fait pour recevoir un bout de cordeau détonant. J'amène le bout de cordeau de façon que la poudre soit bien en contact avec le fond du tube, et nous poursuivons notre installation.

Le train arrive, on lui fait signal d'arrêter bien avant notre dispositif. Nous expliquons au mécanicien qui nous dit que le train est plein de Fritz, mais qu'en queue, avec le chef de train se trouve un wagon transportant une colonie de vacances, donc chargés d'enfants.

Le chauffeur part vers l'arrière du convoi pour décrocher le wagon d'enfants et le mettre en sécurité. Au passage il rassure les soldats qui posent des questions souvent en Français « Ce n'est pas grave on repart tout de suite. »

Un signal lumineux nous fait connaître que le convoi peut repartir. Le mécanicien qui a poussé ses feux, met en route et saute à terre, pour se mettre à l'abri avec nous.

Le train prend de la vitesse, passe sur notre dispositif, mais rien ne se produit. On n'entend même pas les pétards de voies sauter et le train poursuit sa route. Sans chauffeur ni mécanicien. Il

s'arrêtera en gare de La Fouillouse, faute de pression. Les cheminots sont furieux et moi aussi. Ils disparaissent dans la nuit, vers le wagon de queue.

Nous n'avons pas le temps de récupérer tout le matériel, que déjà apparaissent sur la route proche, des véhicules fouillant la région avec des phares à longues portées. Dans la précipitation un gars perd son revolver.

8 AOUT 1944

Ce jour, nous sommes invités, Lucette, Maurice et moi à rendre visite aux parents de François, qui demeurent à Rive de Giers. François est heureux de nous présenter ses parents, il leur a parlé de nous.

Jean **MARTINEZ**, dit « **François** », dont nous avons beaucoup parlé est un vieux copain du Wodli, et malgré l'interdiction, nous nous voyons de temps en temps. Nous partons donc dans la soirée du 8 août par «trams» et bus. Sur tout le parcours, à chaque arrêt, François dissimule son visage soit en se mouchant, soit en tournant la tête lorsqu'il croise des passants, car il est assez connu et recherché.

Nous sommes très bien reçus. Ses parents sont espagnols. Toute famille parle très bien le Français Nous passons la nuit chez eux.

9 AOUT 1944

Ce matin, de retour de **Rive de Giers**, nous gagnons St Etienne, tandis que François remonte au **PILA**.

Avant de rejoindre notre hôtel, je décide de passer chez **Claude**, dont le domicile sert de «boite aux lettres» du Détachement de la manu pour vérifier si le matériel, prévu pour une opération du lendemain est bien au complet.

En principe à cette heure matinale, Claude devrait être chez lui

Il faut dire que ce détachement est un peu particulier. Il a été créé entre collègues de travail, qui se fréquentaient bien avant les événements et la Résistance n'a rien pu changer dans leurs relations amicales et familiales.

Donc au matin du 9 Août, accompagné de «Ma Luce » et de mon petit Maurice, je me rends au domicile de Claude. Dans la rue rien ne paraît suspect. Nous entrons dans l'immeuble. Je sonne à l'appartement de Claude situé au premier étage. L'épouse de Claude ouvre. Elle a les yeux rouges d'une personne qui a pleuré. Elle me reconnaît et me dit tout de suite On a arrêté mon mari cette nuit. Ils ont fouillé et tout pris. «C'est **Raoul** qui a parlé. »

La foudre me serait tombée sur la tête, que cela n'aurait pas fait autant d'effet

Sur ma question, elle pense que c'est la Milice et la Gestapo qui sont intervenus.

Je lui dis que si je me fais prendre, ça ne servira à rien. Je lui prodigue encouragements et espoir, et lui assure que libre, je ferai tout ce que pourrais pour faire libérer son mari. . Et nous nous retirons.

Dans l'escalier je dis à Lucette de garder une attitude normale, je prends Maurice sur un bras et je calcule intérieurement ce qu'il conviendrait dire en cas de contrôle.

Une traction à « roues jaunes» stationne un peu plus loin, sur le trottoir d'en face.

L'immeuble est surveillé, mais un couple avec un enfant dans les bras, ce n'est pas très suspect, d'autant qu'à cette heure matinale, il y a de grandes chances pour que mon signalement ne soit pas encore diffusé.

Nous regagnons l'hôtel qui, heureusement, n'est connu de personne. Par contre ma «Boite aux lettres » est connue de Raoul. J'évite donc de m'y rendre dans l'immédiat. J'ai un rendez vous à quinze heures dans le quartier de Bellevue avec Muller, Il sera temps d'aviser après.

Muller me confirme les arrestations de **Claude, Raoul et Robert**, non pas mon CO de Bataillon, mais Robert du détachement de la manu, Nadia et France, ainsi que l'exécution de **José et Aimé**, Ma boîte aux lettres est grillée.

Dans la nuit du 8 au 9 août, le groupe 1335 commandé par Robert du Détachement de la Manu était chargé de récupérer des machines à écrire dans un magasin de la place St François. Ces machines avaient été commandées par l'état-major F.T.P, qui devenait de plus en plus paperassier. La Milice, prévenue de l'opération, est intervenue et a arrêté tous les camarades présents sur les lieux. Dans un deuxième temps, à la suite de l'arrestation musclée de Raoul, Claude a été arrêté chez lui.

Comment la Milice avait-elle été prévenue de l'opération?

Quelque temps avant, **Nadia** avait fait la connaissance d'un garçon charmant et filait avec lui le parfait amour. Elle était belle et pleine de vie Elle lui parlait de la situation en France. Il ne semblait pas s'y intéresser vraiment. Elle finit par le convaincre et fit admettre son ami **RAY** dans le groupe 1335.

C'est la version qu'on m'a présentée à l'époque. La réalité est toute autre, que je n'ai connue qu'imparfaitement qu'en 1996. En réalité il semblerait que le «charmant garçon» était employé à la « Manu» et camarade de bureau de Nadia, avec lequel ses relations étaient plus qu'intimes (Rapport joint). C'est moins romantique. Quoi qu'il en soit, tous les cadres du Détachement devaient être au courant.

Donc le nommé **RAY** a participé à plusieurs opérations et en particulier à celle de l'attentat manqué du train, vers La Fouillouse. Il connaissait mon nom de guerre «Jean Marie» et m'avait vaguement vu dans la nuit. Ray était milicien et s'était introduit dans le groupe de la Manu profitant de la faiblesse de Nadia.

Au cours de son interrogatoire subi au siège de la Milice, Raul a tenté de n'en dire pas trop. C'est l'entrée surprenante de Ray qui l'a déstabilisé. Il a donc donné ma boîte aux lettres. C'est heureusement la seule chose qu'il connaissait de moi.

A la libération, **RAY** a été arrêté. J'ai présidé le Tribunal constitué des membres du détachement de la Manu. Il a été condamné à mort et en principe exécuté, car je n'y ai pas assisté à son exécution Il a réellement disparu.

A la suite de cette affaire, mon nom de guerre est devenu «**AUBERT**» et ma boîte aux lettres transférée.

19 AOUT 1944

Jour mémorable, tous mes camarades, détenus par la Gestapo seront libérés par les gendarmes chargés de les conduire sur les lieux de leur exécution.

12 AOUT 1944

Le douze août 1944, j'arrive à **La Bachasse** à bicyclette pour rencontrer Marco, C.O du Détachement «Lorette-Grand Croix. ». Le rendez vous était prévu dans un café situé à droite, après le pont de chemin de fer, dans le centre de l'agglomération.

La rencontre n'aura pas lieu en raison des circonstances suivantes:

Je suis donc entré dans ce café avec une certaine appréhension.

En effet, devant le café, sur le trottoir d'en face, était abandonnée une carcasse à moitié calcinée, d'une voiture légère allemande, portant de nombreux impacts de balles. Me servant une limonade, la patronne m'explique que la veille, dans la soirée, un commando de la Résistance avait attaqué la voiture qui transportait un colonel. Certains occupants se seraient sauvés par la voie ferrée. Y a-t-il eu des morts ? J'ai du en entendre parler à l'époque, mais je ne m'en souviens plus. Comme je faisais part de mon étonnement de la non intervention immédiate des Allemands, la patronne dit:

«Sauvez vous, sauvons nous, les boches! »

Une voiture allemande s'arrêtait juste devant le bistrot. J'étais sans arme, bien entendu et puis qu'aurais-je pu faire? Je suis donc sorti de la salle, par la porte du fond qui donnait sur une cour intérieure fermée. J'escalade le mur de séparation d'avec la cour voisine. Du haut du mur, je voyais parfaitement plusieurs camions plains de FRITZ en stationnement sur le pont de chemin de fer. Des soldats, me voyant passer sur le mur, ouvrirent aussitôt le feu sans m'atteindre. Il faut dire que je n'ai pas traîné dans cette position. J'ai sauté dans la cour d'une maison qui avait accès à une rue perpendiculaire à l'avenue sur laquelle s'étaient arrêtés les allemands. Il s'agissait de la rue conduisant à la gare des marchandises. J'ai donc pu sortir en m'éloignant du carrefour de l'avenue. Un soldat allemand tournait déjà dans ma rue. J'ai continué à marcher, sans précipitation, en bourrant ma pipe. Une femme était à sa fenêtre. Tout en marchant je lui ai demandé:

«Le chemin pour gagner les collines?»

Elle m'a répondu: «De l'autre côté, entre les deux maisons blanches.»

Je me suis donc avancé jusqu'en face du chemin, puis j'ai traversé la rue en courant, et effectivement, il y avait un chemin qui conduisait vers les collines. J'ai couru une centaine de mètres, puis voyant un couple descendant dans ma direction, j'ai demandé si je n'étais pas suivi. Un coup de feu provenant d'en bas fut la réponse. J'ai poursuivi ma course jusqu'à la hauteur d'un champ de maïs. Les plans étaient hauts. J'ai pensé m'y réfugier. Un sentier conduisait à l'intérieur. Au bout du sentier un vieil homme était assis sur une caisse. Je lui dis:

«Ça ne va pas bien en bas»

Il m'a répondu: « C'est encore à cause de ses sacrés maquisards. Ils attaquent les voitures sur la route, mais quand on a besoin d'eux, ils ne sont pas là. »

Des coups de feux retentissaient maintenant et les balles passaient au dessus des maïs.

J'ai invité ce vieil homme à me suivre, car le coin devenait dangereux ; il m'a envoyé balader.

Les coups de feux se rapprochaient, le chemin s'arrêtait à la clôture du champ, laquelle était faite d'une haie d'aubépines. Bien que légèrement vêtu d'un short et d'une chemisette, j'ai traversé la haie, pourtant fournie, sans rien sentir.

Il fallait remonter un champ à découvert, pour atteindre la route de **St-Paul-en-Jarez**, en corniche. J'ai encore essuyé des coups de feux. Une cinquantaine de mètres sous les balles c'est long. En arrivant à la route, j'ai pu me réfugier derrière le mur du cimetière où des gens se tenaient déjà. Il n'était pas prudent de rester en cet endroit. Les allemands pouvaient arriver par le pré, mais aussi par la route, s'ils avaient l'idée de faire un bouclage.

La route à flanc de coteau, en corniche, était taillée dans le rocher abrupte de la montagne. La fuite pouvait se faire par la route en longeant la falaise, pour être provisoirement à l'abri des tirs ennemis. J'ai donc engagé les gens à me suivre en direction de **Saint-Julien-en-Jarez**, espérant trouver un chemin montant vers la gauche. Nous sommes arrivés à un petit pont enjambant un torrent, mais deux ou trois allemands remontaient le ruisseau et encore loin, nous tiraient dessus sans toucher personne.

De suite après le ponceau nous avons pu gravir la colline et nous éloigner de l'ennemi qui a abandonné la poursuite. Nous reprenions notre souffle près d'une citerne, lorsque nous avons entendu une forte explosion, provenant du centre de La Bachasse.

On a appris par la suite que plusieurs résistants prisonniers à St Etienne, avaient été amenés et fusillés sur la place, et qu'un immeuble avait été dynamité.

Je tiens à préciser que le commando qui a attaqué la voiture allemande, n'appartenait à aucune des mes unités.

15 AOUT 1944

Vers le 15 août, je circulais à pied et passais au col de «Bellevue» en compagnie de **POLO**. Nous avions les poches pleines de tracts, lorsque que nous tombons sur un barrage d'hommes en armes. Etonné, je demande à mon camarade si ça ne serait pas un maquis effectuant un contrôle. Nous n'étions pas loin de la Libération. Tout était possible et je n'avais jamais vu de barrages de la Milice ou de la police allemande, sans uniformes.

Nous étions au milieu de l'avenue. Il nous était difficile de faire demi-tour sans se faire remarquer. On avance encore et on constate que tous ces gens possèdent des armes allemandes. Nous avons affaire à un groupe de « Francistes » dont on découvre un peu plus tard les brassards de Francistes. Ces individus sont encore plus fanatiques que les Miliciens.

Un franciste s'approche et nous demande nos papiers. On s'exécute. Il paraît satisfait et nous laisse partir presque aimablement.

Sans précipitation nous nous éloignons. Mes jambes sont en flanelle. Elles ne me tiennent qu'à peine. Je viens d'avoir une « belle trouille ». En effet si nous avons été fouillés, nous étions bons pour la torture et l'exécution.

18 AOUT 1944

Le vendredi 18 août, je suis prévenu indirectement par un inspecteur de Police du Chambon Feugerolles, que les boches et miliciens sont sur les dents et que des contrôles et perquisitions risquent de se produire en ville. Il faut dire que le commissariat de Police se trouve presque en face de l'hôtel où nous résidons. Les policiers ne sont pas sans se douter que je suis en situation irrégulière.

En effet on voit une circulation inhabituelle de «tractions à roues jaunes ». C'est mauvais signe.

Grâce à un voisin, horloger bijoutier, qui à plusieurs reprises m'a montré qu'il était de notre côté, j'obtiens deux bicyclettes, pour que nous puissions, ma famille et moi nous éloigner provisoirement. Les transports publics risquent de subir des contrôles. Il me conseille de me rendre de sa part à l'hôtel restaurant du **PERTUISET**, dont l'hôtelier est un ami.

Je n'ai pas de contact à prendre avant le lundi 21 août, donc je dispose de trois jours pour voir venir. Nous partons tous les trois, Lucette seule, Maurice avec moi sur le cadre de mon vélo.

L'hôtelier que je contacte, nous reçoit très mal. Il menace même de nous dénoncer. Peut être me suis-je trompé d'hôtel? Mais nous n'en voyons pas d'autre dans les environs. Je n'insiste pas et nous nous dirigeons vers le sud, dans la campagne. Il commence à faire nuit. Nous découvrons une cabane dans la plaine, pas très loin du viaduc du **PERTUISET**. On s'y installe, espérant pouvoir y passer une nuit tranquille.

Vers minuit, nous sommes réveillés par un bruit d'avion. Tout à coup, la campagne s'éclaire comme en plein jour. S'ils viennent bombarder, nous sommes plutôt mal placés, donc nous plions nos bagages et nous nous dirigeons vers la forêt plus au sud. Le bombardement n'aura pas lieu cette nuit-là. Quoi qu'il en soit, nous nous installons dans la forêt, une couverture sur le sol, Maurice entre nous deux et une couverture par dessus.

Nous étions installés depuis peu, lorsque nous sommes dérangés par des bruits de camions dont les phares balayaient les sous bois. Sans le savoir nous nous étions installés à peu de distance de la route et sans doute près d'un virage, ce qui explique le mouvement circulaire des phares, à moins qu'il s'agisse de phares orientables fouillant la forêt. Sous notre couverture marron, nous nous faisons tout petits. Nous quittons les lieux dès que la nuit est redevenue calme et sombre.

Nous marchons un moment, puis on arrive à une petite ferme construite à flanc de coteau. La grange située au dessus de la partie habitable, est au niveau de notre chemin. Elle est pleine de foin. Elle ferme au moyen d'une porte à quatre battants. Nous nous y installons et nous nous reposons jusqu'au matin.

Vers sept heures, nous voyons les deux battants supérieurs de la porte s'ouvrir. Un homme d'un certain âge nous dit d'un ton plutôt avenant:

« Vous avez passé la nuit là? »

Lucette répond « oui, mais j'ai l'impression qu'il y a des rats, car ça bougeait dans la paille.»

« Ce ne sont pas des rats, mais des vipères» nous a-t'il répondu.

On sort vite de là, et pour nous remettre de nos émotions, le brave homme nous invite chez lui et nous offre un petit déjeuner, avec du pain blanc, beurre et miel.

Bien entendu nous lui demandons les dernières nouvelles. Il ne sait rien. Nous le quittons en le remerciant.

J'ai besoin de savoir ce qu'il se passe ; nous partons en direction d'une agglomération. C'est FIRMINY. Le drapeau français flotte à toutes les fenêtres Je demande la raison de tout cela, on me répond que St Etienne est libéré depuis hier au soir.

19AOUT 1944

Nous prenons le tramway jusqu'au Chambon Feugerolles où je laisse Lucette et Maurice à notre hôtel et je me rends à St Etienne.

Dans le «tram» tout le monde est résistant. Dans le même tram, que je prenais tous les jours, tout le monde critiquait les actes de la «Résistance». C'est drôle comme les gens peuvent changer.

On m'indique facilement que l'Etat major F.T.P.F se trouve au « Bar Taxi », place du Peuple, qui la veille était encore occupé sinistrement par la Milice.

Là, je trouve LEDUC, ROBERT, MULLER, NICOLE, FRANCOIS et bien d'autres. Je raconte mon aventure. On s'inquiétait de mon absence, car on m'apprend que ma tête est mise à prix.

C'est donc avec joie qu'on se retrouve, joie tempérée par l'absence de ceux qui sont «tombés» pour la libération du pays. Et puis nous devons rester vigilants, car des colonnes blindées allemandes venant du sud et évitant la vallée du Rhône, circulent encore. L'une d'elles se dirigeant sur St Etienne vient d'être détruite à **ESTIVAREILLES**, par une formation de l' «AS » appuyée par le bataillon Wodli F.T.P.F.

On se calme et nous parlons de l'affaire des machines à écrire. Raoul et son équipe viennent d'être libérés grâce à l'action de quelques gendarmes.

Dans cette affaire il y a eu deux morts, Aimé et José. Tout le groupe 1335 a été arrêté. **Raoul**, sous la torture, a parlé, mettant en danger Claude son CE qui a été arrêté, dévoilant l'existence de la boîte aux lettres du détachement de la «Manu» et celle de son C O de compagnie, (La mienne, me mettant en danger).

En qualité de commandant de compagnie, on me demande de prendre une décision contre Raoul, qui semble le principal coupable. Je demande à entendre mon subordonné, sur les faits reprochés. Il me raconte son arrestation, la trahison de Rey, qui se révèle agent de la Gestapo infiltré chez nous. Son interrogatoire musclé, à savoir: 125 coups de cravaches, plusieurs fois noyé, et l'intervention de Rey à qui il essaye de faire comprendre qu'il n'a rien dit. Mais Rey se dévoile et Raoul est perdu. Je pense que dans un cas semblable je n'aurais pas pu tenir non plus.

Mais où se trouvait la responsabilité? L'opération avait été bien menée. Sans la trahison de Rey ... Nadia était- elle responsable d'avoir recruté ce type là? Il y a toujours des risques en pareils cas.

A ce moment-là je ne connaissais pas le fond de l'affaire que je n'ai connu qu'en 1996, mais j'aurais pris la même décision. J'ai demandé qu'aucune sanction ne soit prise contre Raoul.

Raoul, engagé comme adjudant-chef dans l'armée de DELATTRE de TASSIGNY a été tué un mois plus tard en Alsace, à la tête de sa section.

Quant à Rey, nous l'avons retrouvé, jugé et en principe exécuté.

Cette séance dramatique passée, on parle de la situation nouvelle. Nous avons des recrues en grandes quantités. L'ennemi n'a pas encore évacué toute la région. La chasse aux miliciens et aux «collabos» doit s'amplifier.

Nous sommes toujours au P.C du Bataillon. On vient me dire « Sais-tu où sont tes bureaux?»

A ma réponse négative, on m'informe qu'ils se situent au collège de la rue du Puits. Je m'y rends aussitôt, avec Muller.

Nous occupons un groupe scolaire dont la cour est couverte de monde. Un bureau de recrutement fonctionne déjà, avec secrétaires, dactylos et machines à écrire. Tout ceci a été mis en place au cours de la nuit.

On compte déjà plus de 1 500 engagés, ceux qu'on appellera «les Résistants de septembre» qui pour la plupart constitueront les Unités **F.F.I.** qui s'intégreront dans la «**Première Armée Française**» pour se battre en Alsace, ou dans les Alpes.

Muller a déjà mis le recrutement en route. Pierrot se démène pour le logement, l'habillement et la nourriture de tout ce monde.

Avec ma compagnie on va créer plusieurs Bataillons.

Je dois recevoir le 308ème Bataillon avec comme CE, le Capitaine **Richard** et comme CT le capitaine **Honoré**, je suis moi-même promu Capitaine (CO) de Bataillon.

Je prends en compte les «**Vallées de l'Ondaine et du Giers** », je perds l'agglomération de St Etienne.

Vers midi, un gars se présente: **Mario**, «CO» du détachement de la **Ricamarie**. « Je suis sous tes ordres, je voudrais te présenter mon équipe ». Je pars donc avec lui jusqu'à le «**RIC**» et nous nous arrêtons à la mairie. Une équipe communiste est en place. Tout le monde parle, s'agite. Puis quelqu'un me dit: «As tu une voiture?» Non, dis-je «Alors viens avec moi!». Nous descendons dans l'arrière cour de la mairie où de nombreux véhicules de toutes sortes sont en stationnement. Le gars me dit de choisir la voiture qui me convient. Je ne connais pas ce garçon, mais lui semble me connaître. Je choisis une «Traction avant» toute neuve, contre une décharge. Je signe Lieutenant AUBERT, Mle 13198. Je remercie et je gagne mon hôtel à bord de ma voiture de fonction, que je présente à Lucette, qui n'en revient pas, moi non plus d'ailleurs.

L'après midi, je rejoins l'Etat -Major F.T.P.F pour faire le point. Je ne sais rien d'officiel. Tout s'est déroulé d'une façon surprenante et à une telle vitesse que j'ai besoin d'y voir clair.

Il faut dire qu'avec la séparation des fonctions de chacun et le cloisonnement, je n'étais plus dans la course. J'étais Commissaire aux Opérations, mais toute cette organisation était surtout du ressort de mes adjoints qui avaient compétence pour cela.

On me confirme que je suis nommé capitaine avec le commandement du 308ème Bataillon F.T.P.F de la Loire.

Mon Etat Major est modifié. Muller me quitte pour prendre le commandement du 305ème Bataillon. Je vais faire équipe avec RICHARD, et HONORE, qui sont de très chics gars.

Toutes les unités F.T.P.F vont être rassemblées à la caserne «RULIERE» Elles vont être refondues et les cadres mis en place compte tenu de leur nouvelle situation.

Pendant deux ou trois jours, c'est la «Grande brasse», finalement je m'installe à la caserne DESNOUETTE et je reprends mon véritable nom patronymique.

Au cours d'un repas au mess, où j'ai 27 officiers sous mes ordres, l'un d'eux demande à Lucette, qui était assise entre lui et moi: «Tu es aussi du Parti?»

Ma Luce est plutôt surprise. Je réponds «c'est suffisant que j'y sois moi-même».

Au cours du même repas, c'est le capitaine RICHARD qui fait un petit discours et dit entre autre : «Nous les communistes », je l'arrête aussitôt et lui dis: «Tu oublies, RICHARD, que dans cette

salle, tout le monde n'est pas communiste» C'était d'ailleurs vrai. Mon camarade ne m'en a pas voulu pour cette remarque.

Sur le plan militaire, j'avais la responsabilité des vallées de l'Ondaine et du Giers. J'ai eu la charge de mettre en place un Officier F.T.P.F comme Commandant d'armes de la Place de **St CHAMOND**.

-----O---O---O-----

Les Boches remontaient la vallée du Rhône et étaient plus ou moins bloqués à l'entrée de **LYON**, vers **BRIGNET**. Nous n'avions pas les moyens de participer au combat en tant qu'unité constituée, mais comme beaucoup sortaient des Maquis, nous formions des «Commandos » pour harceler l'ennemi. C'est avec le Bataillon Wodli engagé dans le combat sur **LYON**, que nous opérons.

Un jour de retour de mission, nous avons été mitraillés par un avion allié, qui n'avait sans doute pas vu l'étoile à cinq branches peinte en blanc sur le toit de notre véhicule. Il a fait deux passages sans nous toucher puis à disparu sur **LYON**.

25 AOUT 1944

Vers cette date, on me demande de constituer une compagnie «Type Armée» pour l' Armée des Alpes. Il s'agit de choisir des gars aguerris et découvrir des anciens militaires, gradés. Je me mets aussitôt au travail et demande à en prendre le commandement. C'est accepté, mais je partirai avec le grade de lieutenant. Ce n'est pas un problème pour moi.

Mes beaux-parents ayant réintégré leur domicile, au Grau du Roi, Lucette et les enfants doivent les rejoindre.

D'un coup de voiture, avec Lucette, Maurice accompagnés par le Lieutenant **François**, nous allons à Berbezit pour récupérer le petit Claude, qui a bien été soigné.

Au passage à Craonne nous apprenons que le jeune **MAREY** et son père ont été exécutés par le Maquis. Le jeune **MAREY** était chef de trentaine à la Milice du Puy. Un jour que j'étais en tournée à Craonne, j'avais arrêté son père pour lui proposer de sauver son fils s'il se rendait, puis je l'avais relâché. Le père a rejoint son fil, et à la libération, ils ont été exécutés sur le bord de la route au croisement d'Usson-Viverolles.

Ma famille me quitte donc pour Le Grau du Roi, tandis que je m'installe avec ma compagnie à La **Terrasse en Dorlay**. Jean **Martinez** devient mon lieutenant adjoint.

Le séjour de ma compagnie à La Terrasse devra être de courte durée. J'avais été avisé que nous serions inspectés par des officiers du bataillon qui devait nous intégrer dans leurs rangs.

Nous devons faire en sorte, que dans un temps très court, nos maquisards de la brousse, se transforment en miliaires disciplinés et paraissant bien formés au combat selon les manuels d'infanterie. Je disposais des quelques sous officiers de réserve très valables. On se mit au travail.

Les points que je jugeais importants étaient les suivants :

- Tenue irréprochable au cantonnement.
- Tenue correcte, Marques extérieurs de respect, Ordre serré — Maniement des armes.
- Tir — Combat du groupe, etc.

C'était possible si je disposais d'une dizaine de jours.

Les débuts de cette aventure se sont avérés difficiles.

Un peu avant notre installation nous étions venus voir les lieux : cantonnement, cuisine, réfectoire, bureaux, etc.

A notre arrivée avec la troupe, tout se passe bien, ventilation des gars sur les cantonnements, installation des services etc.

Le premier matin, à mon arrivée j'ai la désagréable surprise de constater, sur les murs des cantonnements, les inscriptions suivantes:

Vive le communisme - Vive les F.T.P - Des faucilles et des marteaux. Autrement dit, tout ce qu'il ne fallait pas faire.

Au rapport du matin, toute la compagnie est rassemblée en carré sur la place du village.

Je me fais présenter la compagnie et je tiens à peu près ce discours :

« Je viens de visiter vos cantonnements. Ils sont très propres et en bon ordre J'ai vu aussi vos inscriptions à la chaux sur les murs. Après le rapport vous allez retourner à vos cantonnements et effacer toutes ces inscriptions qui n'ont aucune raison d'être, dans un camp de l'Armée française... »

(Je fais une pose pour voir l'effet)

Une rumeur hostile s'élève dans les rangs. Même le lieutenant Martinez me dit à l'oreille « Mais tu es fou ! ».

Je poursuis par ces mots :

« Nous devons être intégrés dans l' Armée française. Nous devons ressembler à l'Armée française en tous points. Ou bien nous serons intégrés si nous réunissons les conditions ou bien on vous renverra planter les choux. Tout est de savoir ce que vous voulez : poursuivre la lutte contre le nazisme, ou retourner chez vous. La question est posée. J'ai toujours entendu dire que les Communistes étaient les meilleurs. ... Prouvez le. »

Mouvement dans les rangs, puis d'une seule voix, la réponse fut la suivante:

« Nous sommes avec toi »

Les inscriptions disparaissent. Tout le monde se mit au travail et lorsque les officiers délégués pour le contrôle de ma troupe sont arrivés, ils furent assez surpris et leur rapport fut des plus favorables.

Quelques jours plus tard, nous faisons mouvement vers la région d'Albertville, Nous devenons 81ème compagnie du **Bataillon MAURY** ex Bataillon de l'A.S. Loire, qui deviendra ensuite le 2ème Bataillon du 99 R.I.A.

La veille du déplacement, j'apprends que ma compagnie va être commandée par mon adjoint, le Lieutenant FRANCOIS, moi devenant son adjoint.

C'est une affaire de politique. J'ai trop dit que je n'étais pas communiste. Chez les F.T.P. ce n'est pas bon, aussi vais-je les quitter.

Dès mon arrivée au Bataillon MAURY, d'origine A.S, je me présente au chef du bataillon et demande à servir à la section d'Eclaireurs skieurs en remettant volontairement mon grade de Lieutenant. Ce qui fut aussitôt accepté. Je devenais aspirant F.F.I, grade qui sera reconnu par décret : Aspirant de réserve.

C'est ainsi que se terminait ma participation à la Résistance et commençait la campagne des Alpes.

Fait à Lansargues le 30 juillet 1994

René VITTOZ, dit Capitaine AUBERT Mle 13198

308^e BATAILLON F.T.P.F.
DE LA LOIRE
—oO—



Capitaine HONORE (C.T.)



Capitaine AUBERT (C.O.)
(René VITTOZ)



Capitaine RICHARD (
(Michel ARSAC)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

●
F. F. I.
Etat-Major
●●

Saint-Etienne, le 20 Septembre 1944

Le Capitaine VITTOZ René I3.198
est autorisé à circuler librement dans
toute la zone libérée, pour mission.

La durée de ce laissez passez est
permanente.

Les pouvoirs civils et militaires
sont tenus de l'aider par tous les moy-
ens dans l'accomplissement de sa mission.

Le Lt Colonel [Signature]

ONT NATIONAL
DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
F.F.I.
LOIRE

GOUVERNEMENT MILITAIRE
DE LYON ET 14th RÉGION

COMMISSION RÉGIONALE D'HOMOLOGATION
DES GRADES F. F. I.

D. M. 777 DB CAB
du 23 Janvier 19

Modèle N° 2

N° 3186 (HOMO)

NOTIFICATION

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Dépêche Ministérielle 634 F.F. du 15 Novembre 1944, la Commission Régionale d'Homologation des grades obtenus à titre I de la Région de LYON, a statué pour :

- le maintien dans le grade fictif
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXX~~
- la rétrogradation au grade fictif
- l'annulation de tout grade fictif
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

de **LIEUTENANT**

En faveur de

M. (Nom) **V I T T C Z**

Prénoms **Rac A1**

Pseudo dans les F.F.I. **ROBERT**

Né le **28 Septembre 1919** à **LYON**

Demeurant à **1 Cours du Vieux Port MARSEILLE**

Affecté à **déaobilisé**

Homologation à dater du **1.6.44**

L'homologation définitive du grade F.F.I. étant soumise à la Commission Nationale puis prononcée par le Ministre de la Guerre, la présente notification ne correspond qu'à une provisoire d'homologation.

Fait à Lyon, le **11 Février** 1946.

Par la Commission Régionale d'Homologation :

Le Colonel **ALBAN VISTEL**
Président de la Commission :

Le Lt-Colonel **G**
Secrétaire :

VU :

Le Général de Corps d'Armée **DOYEN**,
Gouverneur Militaire de LYON
Commandant la 14th Région Militaire
et le G. Corps d'Armée

S. T. 14 - 2401 - 00,10 43

PRIS CONNAISSANCE ET REÇU UN EXEMPLAIRE
DE LA PRÉSENTE NOTIFICATION

A _____, le _____ 1946

Signature de l'intéressé :

HH
RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

BUREAU F. F. C. I. RÉGIONAL

8037 BR FFCI/FLN

C. A. 8
2 AVR 1945 LYON

MODÈLE NATIONAL 1 SÉRIE N
Références : IM n° 15 EMOD FFI du 8 F
IM n° 450 FFCI/FL du 9

CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 8^{ème} RÉGION MILITAIRE, certifie qu

Monsieur VITTOZ René Albert alias "AUBERT"
né le 28 Septembre 1919 à LYON (2^e)
actuellement domicilié à Gendarme à ABONDANCE (Haute-Savoie)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, ~~comprenant les formations suivantes~~ dans les départements
après :

CAMP WODLI - P.T.P.F. - LOIRE - du 1/4/44 au 2
du du
du au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières

Monsieur VITTOZ René Albert a continué à servir dans sa
après la libération jusqu'au 10/10/45 date à laquelle
est rentré dans ses foyers.

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A LYON le 12 AVR 45

Le Général de C.A. de H3
Commandant la 8^e Région Militaire
par délégation, le _____

ASSEMBLEE NATIONALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBEREE - EGALITE - FRATERNITE

Théo VIAL-MASSAT

MAIRE de FIRMINY
DÉPUTÉ de la LOIRE

PARIS, le

ATTESTATION

Je soussigné, Théo VIAL MASSAT, Commandant F.F.I. homologué par décision ministérielle n° 834, Capitaine de l'Armée de l'Air, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, Médaille des Evadés, ex-Commissaire interrégional aux opérations FFI-FITPF pour la Loire, Haute-Loire, Allier, Commandant du Bataillon Wodli,

certifie sur l'honneur,

que Monsieur VITTOZ René, né le 28 septembre 1919, à Lyon, (Matricule F.T.P. n° 13.198) a participé à des actions de Résistance dès octobre 1942 au Puy en Velay en Haute Loire.

D'octobre 1942 à octobre 1943, son action est surtout une action de propagande anti-nazi et anti-collaboration.

En octobre 1943, alors qu'il vient d'être nommé professeur d'éducation physique à Craponne sur Arzon, il entre au Comité local de la Résistance de Craponne comme délégué militaire. A ce titre il participe à de nombreuses opérations de sabotage sur les voies ferrées et contre des installations électriques.

Fin mars 1944, alors qu'il avait été dénoncé, il rejoint le maquis (Bataillon Wodli) stationné à Raffy près de Queyrrières, dans la région d'Yssingéaux. Avec cette unité il accomplit de nombreuses actions de caractère militaire. Il se distingue plus particulièrement par son courage et son esprit d'organisation et d'initiative aux combats de Brioude en juin 1944.

En juillet 1944, il est nommé Commissaire aux opérations de compagnie F.T.P.F. qui dans la ville de Saint-Etienne regroupe de nombreux combattants clandestins et légaux.

A la Libération, il est nommé Commandant du 308ème Bataillon F.T.P.F. Il participe aux combats pour la libération de Lyon, puis rejoint avec son unité l'Armée des Alpes.

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

FIRMINY, le 23 Janvier 1985

Théo VIAL MASSAT.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Concernant Monsieur VITTOZ, René

ETAT CIVIL : **VITTOZ, René**, Albert -

Né le 28 septembre 1919, à LYON, 2^{ème} Art- (Rhône)

SERVICES MILITAIRES : Service actif : 28 ans, 2 mois, 4 jours.

Campagnes : + 17 ans, 6 mois, 16 jours

45 ans, 8 mois, 20 jours

Temps effectué dans la Gendarmerie : 25 ans, 11 mois, 20 jours.

Grades obtenus : Résistance (F.F.I) : Lieutenant (1^{er} juillet 1944)

Armée..... : Aspirant de Réserve, (25 septembre 1944)

Gendarmerie : Adjudant-Chef (1^{er} avril 1966)

En retraite le 6 mai 1973 Adjudant-Chef honoraire à/c du 10-04-1978

DECORATIONS : Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur

(D du 11.04.1996 . JO n° 89 du 14.04.96 P 5 786 n° DEFN 9601310 D,

rang du 8 mai 1996. (Au titre de la Résistance)

Médaille Militaire D du 3.02.1960. JO du 26.02.1960 n° 7747 MA 60.

Rang du 31.12.1959.

Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite

D du 19.05.1971. JO n° 120 des 24 et 25/05/1971. **Rang du 15.09.1971**

Croix de la Valeur Militaire :

- Ordre du régiment n°6 du 12.03.1958 (GI Cdt ZOA et 9^{ème} DI

- Ordre de la Brigade n° 13 du 20.03.1962 (GI Cdt ZOA et 9^{ème} DI

Croix du Combattant Volontaire Guerre 1939.1945

IM n° 1920 du 4.03.1961 n° inscription 31 519 (Engagé pour la durée de la guerre + 3 mois, en décembre 1944)

Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

Décision n° 162 695 Préfet de la Haute-Loire du 3.02.1964

2 Croix du Combattant Guerre 39-45, et Algérie

Préfet Hte-Savoie du 29.04.52 et Préfet de l'Hérault du 15.12.1980

Médaille commémorative Guerre 39-45

Barrettes : « France – Libération – Italie ».

Médaille des Opérations en Algérie du 12.10.1956

Médaille d' Afrique du Nord n° 221-97.4 du 8.04.1970

Médaille d'Argent de 2^{ème} classe, pour acte de courage et dévouement Ministre de l'Intérieur du 6 mars 1965

A TITRE ETRANGER

Médaille d'Argent (Officier) de l'Ordre du Bénin

D. n° 396 PR/CH du 27.10.1966. Rang du 1^{er} 09.1966

Autorisation de port n° 187 DE 67 du 14.09.1967